16 SEPT 1961

Brabant

SEPTEMBRE 1961 • N° 9 • MENSUEL

NIVELLES

1er OCTOBRE 1961

Le Char de sainte Gertrude — XVme siècle.

(Foto de Sutter - 1959.)

GRAND TOUR DE SAINTE-GERTRUDE

Begge, abbesse de l'abbaye d'Andenne et les chanoinesses, dans le cortège de 1959.

(Photo de Sutter - 1959.)

Fédération Touristique de la Province de Brabant
A.S.B.L.
4, RUE SAINT-JEAN
BRUXELLES 1
TEL. 13 07 50
PRIX DU NUMERO : 10 F
ABONNEMENT : 80 F
C.C.P. 3857.76
Bureaux ouverts de 8 h 30 à 17 h 30

SOMMAIRE

- Le Palais Royal de Bruxelles, *G. WINTERBEEK.*
- Chapelles bruxelloises, *E. POUMON.*
- La ligne vicinale de Saint-Josse à Louvain, *Y. DU JACQUIER.*
- Sainte Adèle et son pèlerinage, *J. DELMELLE.*
- La Lasne, poème, *J. DELMELLE.*
- A propos de la crypte funéraire de l'église St-Martin à Limal, *V. G. MARTINY.*
- Premier bilan de l' « Opération Moulins », *Y. BOYEN.*
- Notre excursion à l'Arboriculture de Tervuren, *Y. BOYEN.*
- Rixensart et l' « Ensemble Jean-Sébastien Bach de Belgique », *M. VANDERMAESBRUGGE.*
- Nos mots croisés, *P. LAURENT.*

Les textes publiés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

NOTRE COUVERTURE :
HUIZINGEN. — *Domaine provincial : le coin des enfants.*
(Photo Acta.)

EDITORIAL

DÉCOUVREZ LE BRABANT ... ET SES MÉTIERS D'ART !

CEUX qui ont suivi ce conseil ne l'auront certes pas regretté. Du moins si j'en juge d'abord par le succès croissant de nos expositions de métiers d'art à l'hôtel de ville de Louvain (avril) et au château du Steen à Elewijt (juillet-août), d'autre part, si j'en crois les commentaires enthousiastes recueillis auprès des touristes brabançons.

Vous avez tous, du moins je l'espère, passé d'excellentes vacances. Mais vous aurez de nombreux week-ends les prochains mois. Le Brabant est là qui vous appelle. Par toutes saisons, par tous temps, il vous donnera ce que vous attendez, ce que vous espérez : détente, loisirs, enrichissement.

Vous ne connaissez pas notre province. Aussi avons-nous édité à votre intention une série de 31 itinéraires. A vous de choisir selon vos goûts. Ils sont variés à souhait. Si vous ne les avez pas encore, demandez-les à notre bureau de renseignements. De plus, afin de corser votre intérêt, l'Office des Artisanats et des Métiers d'Art du Brabant organise sa troisième exposition, du 20 octobre au 20 novembre, à Nivelles, dans la capitale du Roman pays. Ainsi, votre plaisir sera double. Après avoir découvert les merveilles de la nature et de l'art ancien, vous aurez la joie de découvrir les trésors modernes de nos artisans et même de les emporter, puisqu'aussi bien tous les objets exposés sont vendus sur place à des prix on ne peut plus raisonnables.

Faites donc tous le voyage de Nivelles. Vous ne le regretterez pas. Ne manquez pas, surtout, le Grand Tour de sainte Gertrude, le 1er octobre, qui parcourt la ville et la campagne avoisinante.

Enfin, dernier conseil, arrêtez-vous, partout, en cours de route, selon votre bon plaisir. Ne soyez pas pressés !

Maurice-Alfred DUWAERTS.

Un enfantement laborieux :

Le Palais Royal de Bruxelles

●

SI l'on s'accorde généralement, aujourd'hui, à reconnaître au Palais de nos souverains de réelles qualités de grandeur, il n'en fut pas toujours de même. Il est vrai que rarement demeure royale connut des fortunes aussi diverses et le bâtiment que les touristes étrangers ne manquent pas de fixer sur la pellicule n'est, en effet, que le résultat de transformations successives qui aboutirent en fin de compte à une quasi réussite.

Tout le mal vint de cet effroyable incendie qui ravagea dans la nuit du 4 février 1731, l'ancien Palais des Ducs de Brabant, établi sur le Coudenberg, et dont les origines remontaient au XI^me^ siècle. En 12 heures, le bâtiment entier fut

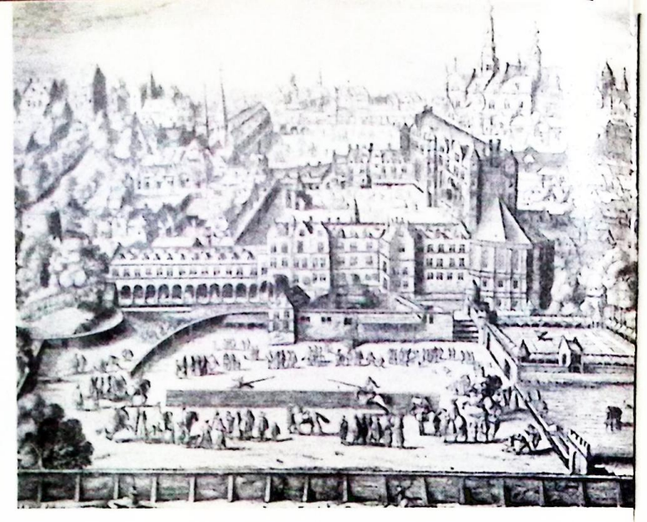

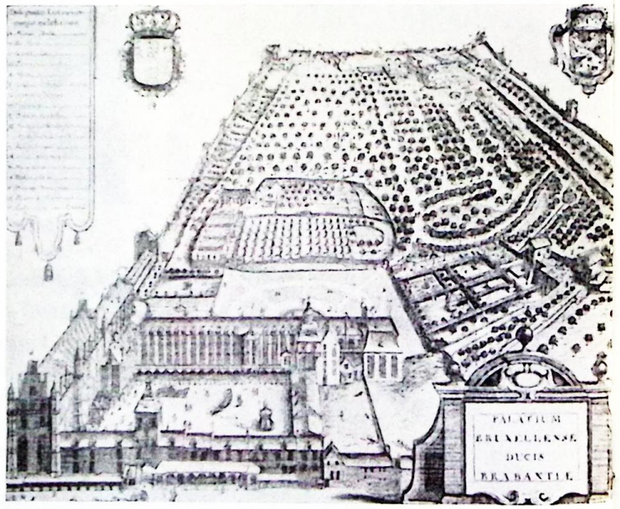

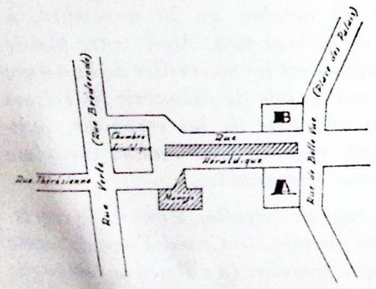

A. Ancien hôtel du ministre plénipotentiaire d'Autriche, future résidence de Guillaume Ier
B. Ancien hôtel Bender

LE QUARTIER DE LA RUE HERALDIQUE EN 1812

← BRUXELLES.

- *L'ancien Palais des Ducs de Brabant, d'après une ancienne estampe.*
- *L'Ancien Palais des Ducs de Brabant et le Parc.* Gravure de Harrewijn. XVIIe siècle.
- *Le palais avant la construction de la colonnade formant l'angle de la rue Héraldique.*

détruit, à l'exception de la chapelle. L'archiduchesse Marie-Henriette qui l'occupait à ce moment n'eut que le temps de passer une robe et un bas avant de courir chercher refuge chez son grand veneur, le prince de Rubempré. Déjà, en 1674, un premier incendie avait mis le palais en péril, mais les bons bourgeois de la ville vinrent rapidement à bout des flammes.

Du jour au lendemain, Bruxelles se trouva démunie de demeure princière.

***

En 1769, le duc d'Ursel, gouverneur militaire de Bruxelles, conçut l'idée de déblayer les ruines de la place des Bailles, située devant l'ancien palais, et d'en faire une vaste esplanade destinée aux parades de la garde montante. Au cours des négociations qui suivirent, on apprit que les Etats de Brabant avaient fait voter l'érection d'une statue en l'honneur de Charles de Lorraine, « le magnanime et bien-aimé gouverneur général ». C'est ainsi que naquit la place Royale sur l'emplacement de ce qui ne devait être à l'origine qu'un simple champ de manœuvres. Par la même occasion, le sol était nivellé et le quartier entier recevait un nouvel aménagement.

Une rue fut créée dans l'axe de l'allée centrale du Parc. Elle reliait la rue de Belle-Vue (actuelle

BRUXELLES. →

- *Revue de la Garde Civique sous Léopold Ier. Au centre de la Place, l'Arbre de la Liberté.*
- *Projet de transformation du Palais.* Dessin de Heins, paru dans l' « Illustration Nationale » en 1880.
- *Projet de transformation du Palais du Roi de l'architecte Balat.*
- *Le Palais et la Place des Palais, en 1900.*

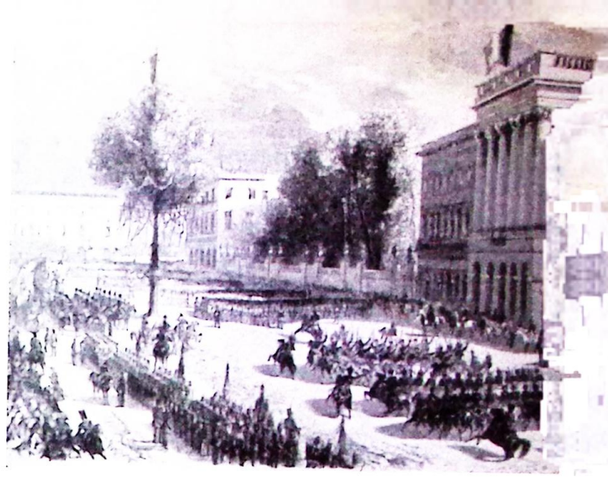

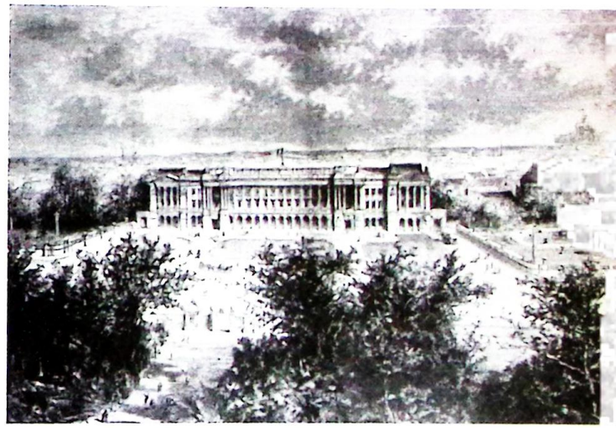

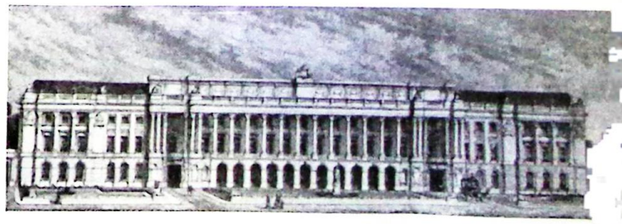

BRUXELLES. — *Vue d'ensemble du projet de transformation de Maquet.*

place des Palais) à la rue Verte (actuelle rue Bréderode). Comme elle aboutissait à la Chambre héraldique (démolie par Guillaume I[er]), elle prit le nom de rue Héraldique et correspondait ainsi à l'avant-corps de l'actuel Palais Royal.

La rue Héraldique se trouvait flanquée de part et d'autre de deux pavillons. A gauche, lorsque l'on tourne le dos au Parc, s'élevait l'hôtel que l'Abbaye de Villers avait fait construire en 1793 et qui fut racheté l'année suivante par le gouvernement autrichien, afin de servir de lieu de séjour au ministre plénipotentiaire de l'empereur Joseph II.

Le comte Louis de Belgiojoso en fut le premier occupant. Il laissa d'ailleurs dans la chronique de notre histoire locale le souvenir d'un homme dissipé préférant le commerce des femmes de mœurs légères aux devoirs de sa charge. Trautmansdorff qui lui succéda ne s'y conduisit guère mieux. L'hôtel du Ministre devint, en 1790, le siège du Congrès Belgique, lors de la révolution brabançonne, pour être promu au rang d'Hôtel de la Préfecture par les envahisseurs de 1794. Entre-temps, les comtes de Mercy-Argenteau et de Metternich l'occupèrent.

Neuf ans plus tard, Napoléon y séjourna. Enfin, après la création du royaume des Pays-Bas, en 1814, Guillaume I[er] en fit sa résidence, tandis que son fils, le prince Frédéric, logeait dans le bâtiment d'en face.

Celui-ci, construit immédiatement après le précédent, s'appelait communément Hôtel Bender, du nom du baron de Bender, qui l'occupa en qualité de commandant général des troupes autrichiennes. La République en fit un magasin d'habillements en attendant d'y installer le commandant de la 24[e] division militaire.

« Telle était la situation, dit G. des Marez, quand le roi Guillaume conçut le projet de réunir par une colonnade centrale ou avant-corps, les deux hôtels sis aux angles de la rue Héraldique, l'ancien Hôtel du ministre plénipotentiaire d'Autriche, ensuite la Préfecture, qu'il occupait déjà comme Palais, et l'ancien Hôtel Bender, où résidait le prince Frédéric. En 1820, il confia les plans de l'entreprise à l'architecte Van der Straeten, qui supprima la rue Héraldique et projeta en cet endroit l'érection d'un portique qui devait relier les deux hôtels. L'architecte Tielman-François Suys réalisa ce projet en 1827-29. »

Les façades des anciens hôtels furent rendues complètement uniformes et reliées aux hôtels situés aux angles de la place par un mur orné d'une balustrade et de vases (1).

(1) Hôtel d'Assche ou de la Liste Civile, d'une part; Hôtel de Belle-Vue d'autre part.

A présent que Bruxelles possédait un vrai palais, il ne lui manquait plus qu'un vrai roi. Ce fut chose faite deux ans plus tard et lorsque Léopold I[er], officiellement intronisé le 21 juillet 1831, prit en mains le destin de la Belgique, il se vit offrir par son peuple une demeure digne de lui.

C'est du moins ce que l'on crut à l'époque, car, au fur et à mesure que les années s'écoulèrent, on s'aperçut que le « nouveau » palais royal n'était en réalité qu'une longue bâtisse monotone, impropre à abriter le premier citoyen du royaume. Néanmoins, le père de notre dynastie s'en accommoda fort bien et quand il rendit l'âme, en 1865, son successeur et fils entra dans une maison que plus rien n'avait transformée depuis plus de 30 ans.

L'idée que le palais n'avait vraiment rien de royal accomplit son chemin et l'unanimité se fit sur la nécessité de changer cet état de chose. Voici d'ailleurs comment Emile Leclercq s'exprimait vers la fin du XIX[e] siècle :

« On ne peut rien concevoir de plus triste et de plus banal que ce long bâtiment régulier, uniforme, que le premier regard a tôt fait d'analyser, et qui constitue par la monotonie de ses lignes une sorte d'idéal académique. Quelle belle situation cependant pour y élever une résidence digne d'un pays aussi artiste que la Belgique, en face d'un parc superbe, sur une place très vaste, avec un second parc comme jardin particulier... »

Emile Leclercq était-il devin ? Toujours est-il que l'avenir allait lui donner raison et ce qu'il avait imaginé, d'autres allaient le réaliser.

* * *

Une métamorphose complète s'imposait donc. Un touriste anglais de passage à Bruxelles n'avait-il pas pris le palais du Roi pour la caserne centrale. Pareil affront ne pouvait se reproduire.

On se souvenait encore que durant de longues années, un arbre de la liberté, l'un des derniers survivants de ceux que l'on avait plantés un peu partout en 1830, avait caché, en partie, « la mesquine façade du prétendu palais ». Ce qui permettait à Eugène Van Bemmel de dire : « On pourrait faire remarquer que, si l'arbe de la place des Palais est mort, c'est que la royauté, loyale-

BRUXELLES. — *Les transformations de la Place des Palais. — Les bas-fonds du Parc, du côté du Palais Royal (1905).*

BRUXELLES. — *Les transformations de la Place des Palais. — L'abattage des arbres séculaires dans les bas-fonds du Parc (1905).*

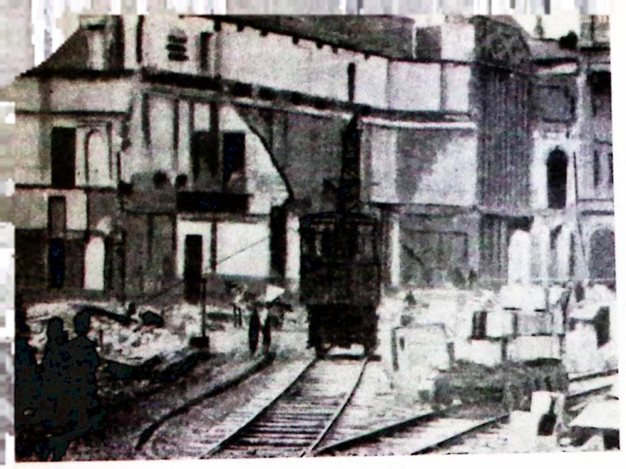

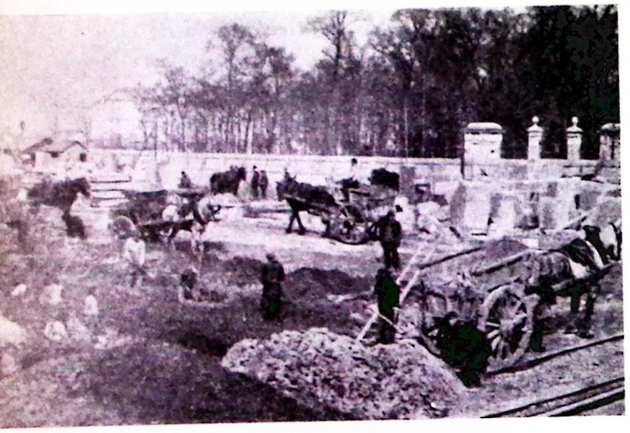

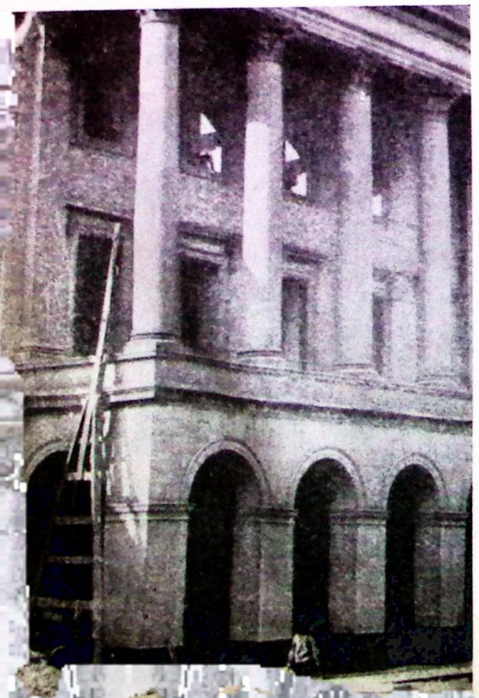

BRUXELLES.

- *Vue générale des démolitions, prise en 1905.*
- *Le terrassement des fondations. Au fond, le Parc et la rue Royale.*
- *Le Porche central, dernier vestige du défunt palais.*

ment exercée par Léopold 1er et Léopold II, n'a plus besoin désormais de s'abriter sous cette ombre protectrice. Mais c'est le palais qui en avait malheureusement besoin, et cela sans aucune espèce de métaphore. »

Comme on le voit, les instruments étaient accordés, mais si l'on s'entendait sur le fond du problème, il restait un point délicat : la forme. On entrait donc de plain-pied dans la phase des projets.

Le premier à réunir un maximum d'adhérents, fut le plan de l'architecte BALAT dont la qualité majeure résidait dans l'intention de son auteur de garder intact l'édifice existant. Le souci de Balat était d'abord de donner plus d'ampleur et de développement à la partie centrale, ensuite, de la doter de douze colonnes et de la terminer de chaque côté par un avant-corps monumental. Quelques modifications de détails suffiraient enfin pour donner à l'ensemble une harmonie et une élégance nouvelles.

Les partisans de ce projet ne craignirent pas de le qualifier de génial. Il est vrai que transformer un bâtiment, à partir de données médiocres, présentait infiniment plus de difficultés que de créer purement et simplement un édifice de toutes pièces.

Comme un palais royal ne pouvait se permettre de s'offrir ainsi à front de rue, il convenait, bien sûr, d'en aménager les abords. Les plates-bandes prévues pour être tracées à l'avant amèneraient inévitablement un rétrécissement de la place des Palais qui obligerait à reculer un tant soit peu la grille du parc. Fort heureusement, ce dernier présentait en cet endroit une convexité que rien n'expliquait. De cette manière, un parc lui-même, on pourrait embrasser d'un seul coup d'œil l'ensemble architectural de la place des Palais.

* * *

Mais les années qui passent n'apportent pas le changement souhaité. Finalement, en 1903, la « Chronique des Travaux Publics » publie les renseignements suivants :

« La place des Palais sera complètement redressée et formera un vaste rectangle. Une entreprise importante sera faite dans le parc, qui aura aussi une forme rectangulaire.

» La nouvelle place des Palais aura une largeur de 31 mètres et sa superficie totale sera d'environ 6.000 mètres carrés. Les plans ont été faits dans les deux hypothèses de la disparition ou de la conservation des bas-fonds du parc, afin de supprimer le moins possible des arbres séculaires qui font l'ornement de ces bas-fonds.

» Dans le cas où l'on conserverait les bas-fonds, ceux-ci seraient, du côté face au palais du Roi, enclos d'un mur artistique qui serait du plus heureux effet. Dans le cas où on les supprimerait, leur emplacement serait converti en quinconces, assez semblables à ceux déjà existant dans les autres parties de cette promenade publique. Une nouvelle grille serait construite et la grande entrée en face du centre du palais du Roi serait remplacée par deux entrées à créer dans la grille de la façade du palais du Roi.

» En ce qui concerne le palais du Roi, les transformations seront considérables. La construction en elle-même subira des changements complets et la façade, ainsi que la toiture, seront complètements modifiées. Elles seront d'une architecture sobre, mais éminemment jolie. Devant le palais, une emprise sera faite pour mettre en alignement les bâtiments de l'hôtel de Belle-Vue. Ces deux bâtiments seront reliés au palais proprement dit par deux galeries couvertes, en quart de cercle.

BRUXELLES. — *Le chantier des pierres d'Euville.*

Les bâtiments de la liste civile ne subiront d'autre modification que celle résultant de leur réfection complète et de leur appropriation, mais l'architectue initiale n'en sera pas changée.

» Devant le palais et sur l'emprise faite sur la place actuelle, seront établis des jardins, en contrebas de la place, ainsi qu'il est fait au Château de Versailles, afin de ne rien masquer de la vue du palais. Une grille monumentale courra le long de ces jardins pour les séparer de la place. Il est inexact, ainsi que certains journaux l'on dit, que le palais sera entièrement divisé en deux ailes distinctes, dont l'une serait occupée par le Roi et l'autre réservée à la Princesse Clémentine. »

BRUXELLES. — *Enterrement de Léopold II, en 1909. A l'arrière-plan, les derniers échafaudages de la nouvelle façade du Palais.*

CHAPELLES BRUXELLOISES

C'ETAIT, dans nos quartiers populaires, une tradition fort ancienne de placer les rues sous la protection d'une Vierge ou de l'un ou l'autre saint familier. Pour les différencier on leur accola des surnoms parfois bien curieux. Il y eut ainsi une Notre-Dame-de-Grâce dans une rue s'ouvrant rue Haute, une Notre-Dame-au-Sommeil dans la rue des Chartreux et une Notre-Dame-au-Rouge sur une façade de la rue d'Anderlecht. La plupart de ces édicules ont disparu et c'est bien dommage. Deux jolies chapelles dédiées à *saint Roch* situées, l'une dans la ruelle du Pays de Liège, l'autre à la rue de la Cigogne, méritent notre particulière atteantion.

La capitale compta naguère beaucoup de chapelles plus importantes, mais elles furent démolies soit pour y bâtir des temples plus importants, soit pour élargir la voirie. Il en fut ainsi de la chapelle Saint-Michel-au-Mont, rue du Treurenberg, qui fut le premier oratoire élevé à la ville haute, et de la chapelle du Saint-Sacrement-des-Miracles, construite à la place de la synagogue mais démolie récemment pour y bâtir la Banque du Congo. Un meilleur sort fut dévolu à la chapelle Sainte-Anne qui se dressait rue de la Montagne, artère jadis fort commerçante. C'est en 1519 qu'un marchand bruxellois nommé Jan van Zuene, légua 600 florins pour y bâtir une chapelle. Elle reçut une nouvelle façade, baroque, en 1655.

BRUXELLES. — *Rue du Pays de Liège : chapelle dédiée à saint Roch.*
(Photo de Sutter.)

BRUXELLES. — *L'impasse de la Cigogne, elle aussi, est placée sous la protection de saint Roch.*
(Photo de Sutter.)

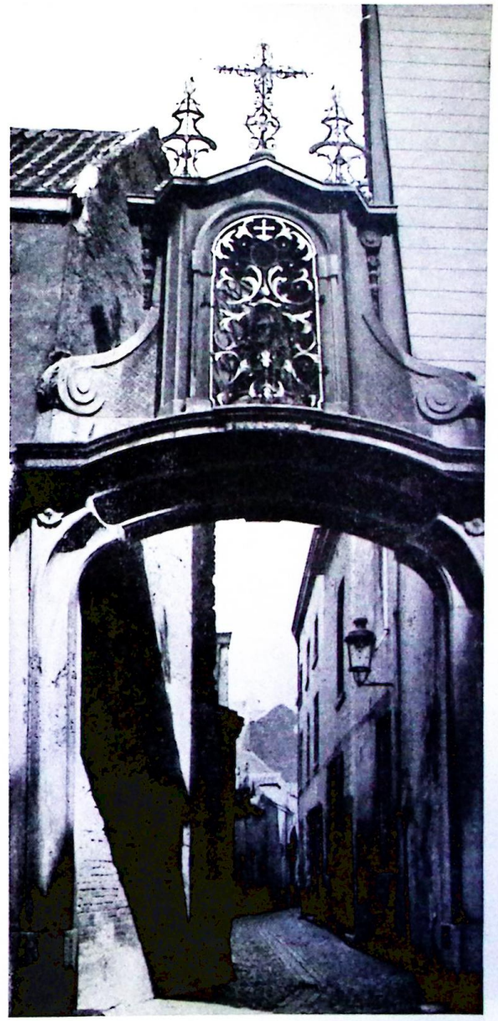

Elle portait les armoiries de la ville et, dans la niche centrale, une statue de sainte Anne tenant sa fille par la main, sculpture due à Jérôme Duquesnoy, conservée de nos jours à Sainte-Gudule. Condamnée par les travaux de la Jonction on la démonta pierre par pierre pour la reconstruire en façade latérale au côté nord de l'église de la Madeleine.

Elle est divisée en deux étages par un entablement que portent quatre pilastres ioniques encadrant le porche. Au premier étage se trouve une grande baie cintrée surmontée d'un fronton triangulaire. Le pignon est latéralement involuté. On souhaite qu'un sort semblable soit réservé à la chapelle St-Georges, ancien oratoire particulier de l'hôtel des Nassau, qui servit longtemps de salle de travail aux archives générales du Royaume. Cette élégante construction ogivale de la fin du XV^me^ siècle fut ordonnée par Englebert II de Nassau. On remarquait surtout sa belle tribune de pierre représentant saint Georges terrassant le dragon. Cette chapelle serait reconstruite dans le complexe de l'Albertine.

D'un excellent style gothique primaire, la chapelle du cimetière de Laeken, qui date des environs de 1275, est le chœur de l'ancienne église du lieu, désaffectée en 1850. Construite en pierres blanches brabançonnes, cette chapelle comprend deux travées et une abside pentapartite. Les neuf fenêtres, lancéolées, sont séparées par des contreforts surmontés de pinacles et de gargouilles. On aimera la pureté des lignes et l'harmonie des proportions de l'intérieur. Des colonnettes engagées et annelées surmontées, chacune, d'un chapiteau à crochets, servent d'appui aux nervures des voûtes où l'on remarquera une clef évoquant l'agneau pascal. Signalons encore une crédence trilobée, un bénitier roman et quelques pierres tombales du XVIII^me^ siècle.

Une statue de Notre-Dame en plâtre peint rappelle celle de l'église de Laeken (un chef-d'œuvre) offerte par Sophie, fille de sainte Eli-

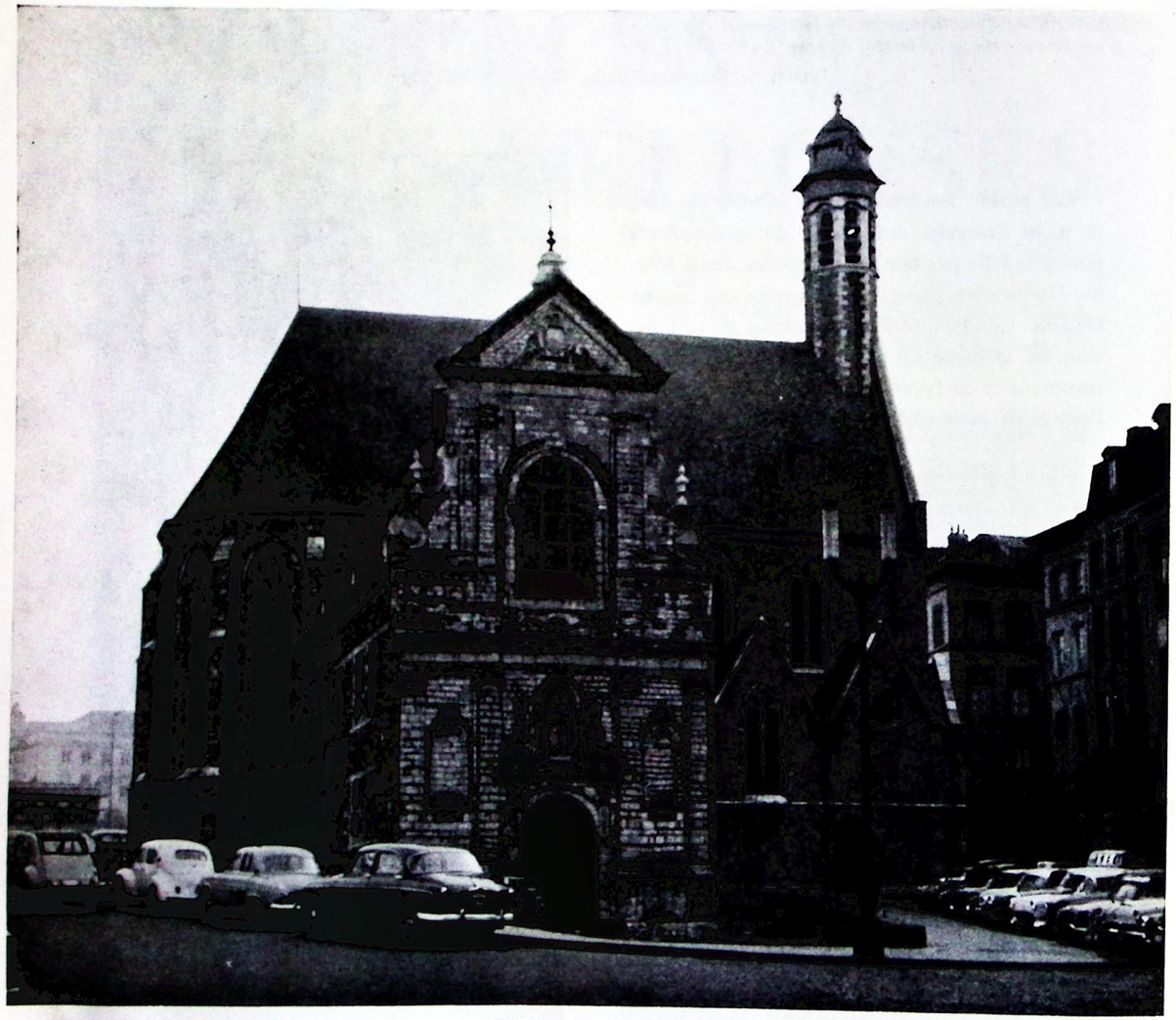

BRUXELLES. — *Condamnée par les travaux de la Jonction, on démonta la chapelle Sainte-Anne, pierre par pierre, pour la reconstruire en façade latérale au côté nord de l'église de la Madeleine.*

(Photo de Sutter.)

sabeth de Hongrie. Elle est l'objet d'un culte fervent et se trouvait primitivement dans cette chapelle. L'infante Isabelle venait souvent en pèlerinage à Notre-Dame-de-Laeken. Un tableau de van der Horst conservé à l'hôtel de ville de Bruxelles nous la montre arrivant à Laeken en 1623 précédée de 500 béguines et suivie de toute la Cour. Elle fit construire à Laeken une série de chapelles mais il n'en reste qu'une datant de 1625, établie rue Mellery.

L'Archiduchesse visita souvent la chapelle de St-Hubert, ancienne chapelle castrale des Archiducs, à Tervuren. C'est en 1667 qu'ils chargèrent leur architecte, Cobergher, de la bâtir en briques selon le style en usage de leur temps. La façade décorée d'ailerons, est percée d'une baie cintrée et d'un portail baroque. La chapelle s'élèverait à l'endroit même où serait mort le patron des chasseurs en 727. Une messe y est encore célébrée chaque année en présence de nombreux pèlerins et chasseurs.

A la chapelle de Ste-Marie-la-Misérable est lié le tragique destin de cette fille pauvre qui résista aux avances d'un puissant féal brabançon. Ce peu reluisant personnage affirma que la pauvresse avait volé l'objet en or qu'il avait fait déposer dans sa chaumière. On l'accusa de sorcellerie et la jeune fille fut enterrée vivante. Les pèlerins vinrent nombreux sur sa tombe qui devint le témoin de nombreux miracles. Au XIV^me^ siècle on y bâtit une chapelle. De style gothique secondaire, elle ne comprend qu'une seule nef terminée par un chevet à trois pans. Un banc de pierre fait le tour de l'édifice divisé en deux parties par un bel arc ogival. Le mobilier remonte essentiellement au XVII^me^ siècle, époque à laquelle fut exécuté le tableau du maître-autel qui raconte la vie de la martyre évoquée également par les vitraux (1939-1946). Un curieux tronc d'offrande en forme de pilotis date de 1575. Un autre tableau représente un « Christ aux outrages » dans la manière de Van Loon. En 1952 et 1954 fut représenté un jeu de masse dû à Michel de Ghelderode.

Quittons Woluwe-St-Lambert pour le quartier de Boendael à Ixelles. Tout en admirant le superbe sanctuaire élevé en 1940 par Van den Nieuwenborg nous dirigerons plutôt nos pas vers le coin charmant que constitue la chapelle Saint-Adrien s'appuyant sur un tilleul millénaire dit aussi de Charles Quint.

On ne saurait assez louer l'édilité uccloise d'avoir su préserver le cadre champêtre qui

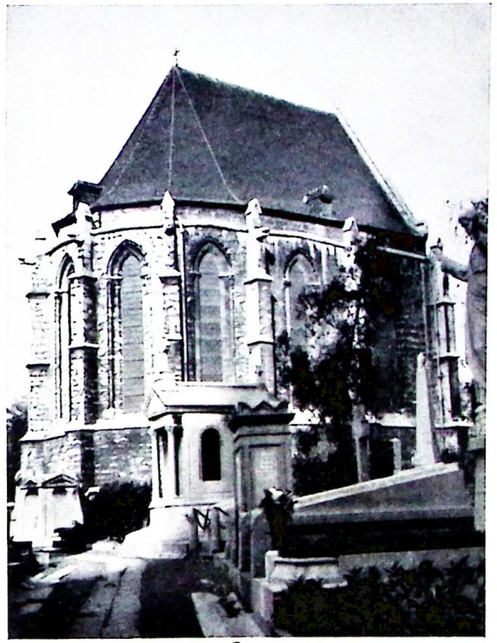

LAEKEN. — *La chapelle du cimetière, qui date des environs de 1275, est le chœur de l'ancienne église du lieu, désaffectée en 1850. Elle contient, entre autres, le bénitier roman ci-dessous.*

(Photos de Sutter.)

TERVUREN.

La chapelle Saint-Hubert est bâtie en briques selon le style en usage à l'époque d'Albert et d'Isabelle. Voici, à droite, une vue intérieure de la chapelle.

(Photos de Sutter.)

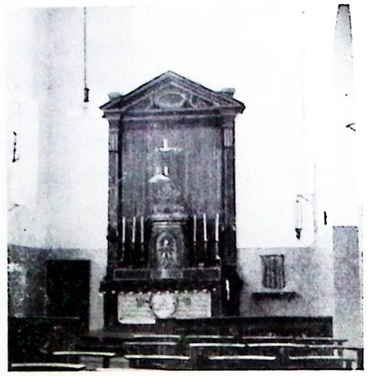

convient si bien à la vénérable chapelle d'Uccle-Stalle remontant au XIV^me^ siècle, restaurée sous la direction de J. Pauwels en 1933. Une moniale qui s'était enfuie nuitamment de l'abbaye bénédictine de Forest et qui aurait rencontré la Vierge en cet endroit serait à l'origine de la fondation de la chapelle. La nef, flanquée de bas-côtés moins élevés, est couverte d'un plafond plâtré daté de 1693. Au chœur se lisent les blasons de Guillaume van Hamme, sire de Stalle,

WOLUWE-SAINT-LAMBERT.

La chapelle de Marie-la-Misérable, dont l'effigie ci-contre orne une des façades latérales, contient des vitraux et un tableau, ornant le maître-autel, reproduisant des épisodes de la vie de la martyre.

(Photos de Sutter.)

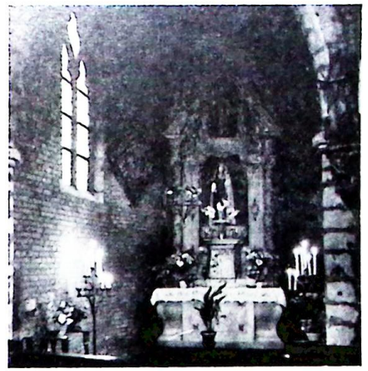

UCCLE-STALLE.

La chapelle Notre-Dame du Bon Secours ainsi que son intérieur retiendront l'attention des connaisseurs.

(Photos de Sutter.)

IXELLES.

Abbaye de la Cambre. Chapelle Saint Boniface.

et du baron de Roest d'Aekemade. Quelques statues d'époque gothique retiendront l'attention des connaisseurs. Une jolie maison datée de 1712, habitée par le sacristain, jouxte le sanctuaire. Dans l'enceinte de l'abbaye de la Cambre on trouvera une élégante chapelle en pierres de style Louis XVI dédiée à saint Boniface. Elle est surmontée d'un fronton triangulaire et porte le blason de Séraphine Snoy, abbesse du moutier cistercien en 1780.

Une autre chapelle, plus importante, de la même époque est occupée, rue du Musée, par la communauté protestante de Bruxelles. Construite selon les plans de Faulte en 1760, elle correspond toujours à la description qu'en donna Schayes : « L'architecte Faulte paraît avoir cherché en quelque sorte à reproduire, sur des dimensions fort réduites, le plan de la magnifique chapelle de Versailles, qui est celui de la basilique profane à deux rangs de galeries superposées, mais à Versailles le rang inférieur est formé d'arcades tandis qu'à Bruxelles il l'est par des colonnes ioniques modernes. Les galeries supérieures sont soutenues par des colonnes corinthiennes posant, comme celles des galeries hautes de l'église des Jésuites d'Anvers, sur des piédestaux reliés par de belles grilles en fer, d'une ornementation compliquée. La voûte de la nef dont les retombées sont reçues par l'entablement de ce second ordre, est décorée d'une grande composition peinte à l'huile. Les plafonds des galeries et de la tribune à l'entrée de l'oratoire, le sont de rosaces en stuc, sans caisson. Des fenêtres à cintres surbaissés éclairent tant la nef que les tribunes. » Les ornements sont de Delvaux, le plafond peint, évoquant saint Charles Borromée au milieu des pestiférés, étant signé Heilbroeck.

Charles de Lorraine posa la première pierre de la chapelle de la Cour le 1^er^ mai 1760. Lors d'un séjour à Bruxelles le 4 juillet 1803 le Premier Consul en céda l'usage à la communauté protestante de Bruxelles. Elle leur fut donnée définitivement le 7 mai 1816. Cette intéressante chapelle ne peut cependant nous faire oublier la superbe chapelle palatine du Coudenberg où était conservé le célèbre trésor de la Toison d'Or, de nos jours au Musée de Vienne.

Emile POUMON.

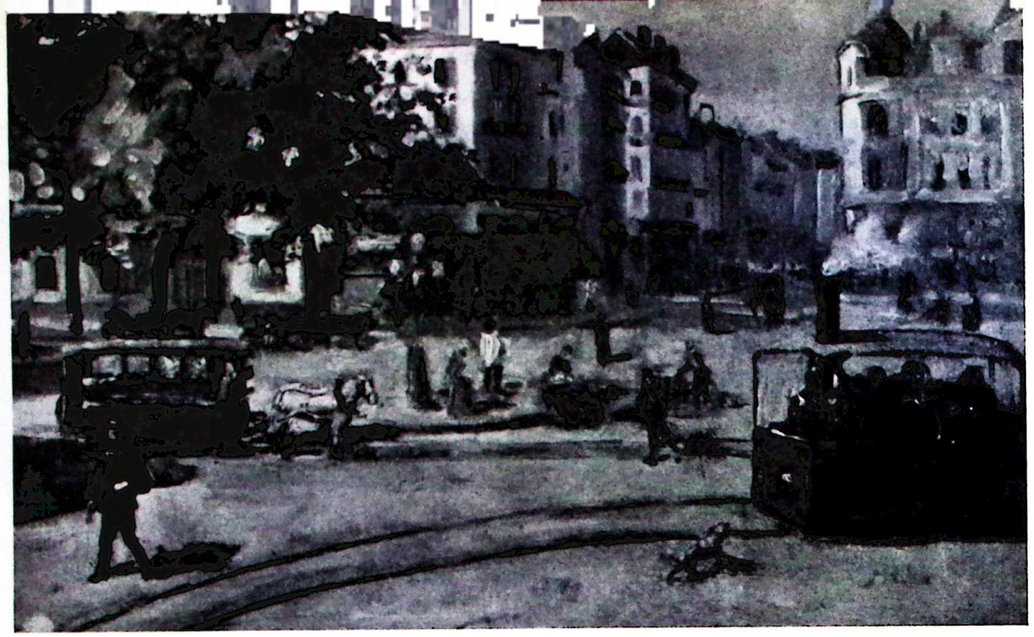

SAINT-JOSSE-TEN-NOODE. — *Tramway à vapeur manœuvrant place Madou, au coin de l'avenue des Arts.*
(Photo de Sutter.)

PETITE HISTOIRE...

LA LIGNE VICINALE
de SAINT-JOSSE à LOUVAIN

DEPUIS le 20 mai 1961, la Société Nationale de Chemins de fer vicinaux a remplacé par des autobus la ligne de tramways qui reliait la place St-Josse à Louvain, en passant par Sterrebeek et Vossem.

Fait banal; évolution inéluctable. C'est pourtant toute une page de petite histoire que l'on a tournée.

La substitution des autobus rouges et jaunes aux longs tramways clairs, nous a incitée à fureter quelque peu dans les annales saint-Josse-ten-noodoises.

Il faut remonter à 1880, pour trouver la première trace de ce tramway qui, pendant quelques lustres, devait défrayer la chronique locale.

Le cimetière de Bruxelles avait été déplacé et, du coteau ten-noodois, avait été reporté à Evere. Un nommé Van den Hoff introduisit une demande tendant à établir un tramway pour relier la place Madou à la nouvelle nécropole. Aussitôt ce fut, dans l'ensemble, une véritable levée de boucliers. Les habitants s'organisèrent en association, constituèrent une commission, organisèrent des meetings, demandèrent audience à la Députation permanente. Objet de tout ce remous ? Ne pas voir transformer la chaussée de Louvain en avenue mortuaire; empêcher que le passage de 7.000 corps annuellement n'amène les épidémies dans notre commune (ne pas oublier que le choléra sévissait encore périodiquement).

L'autorité communale ne veut pas être en reste et y va aussi de sa protestation auprès de l'autorité supérieure seule compétente puisque la ligne envisagée doit passer sur plusieurs territoires (St-Josse, Schaerbeek et Evere).

L'affaire semble avoir stagné quelque peu et, en mai 1882, surgit un autre projet, émanant cette fois d'un nommé R. Rysman, architecte, demeurant rue de la Bienfaisance, 22; celui-ci propose l'établissement d'un tramway qui relierait Ste-Gudule au cimetière de Bruxelles. Il suggère l'emploi de véhicules sur rails, à simple voie, avec croisement tous les 500 m. La traction serait chevaline. Si les résultats étaient satisfaisants, on envisagerait plus tard, la traction mécanique pour le service « voyageurs ». Le trajet préconisé serait : rues de l'Enseignement, de la Limite, Josaphat, Rogier et chaussée de Louvain; toutefois, la « rue » Rogier n'étant pas achevée, on emprunterait momentanément la « rue » Dailly. Un terre-plein abri serait établi au carrefour « Observatoire - Cultes - de Bériot ».

Le projet Rysman ne semble guère avoir retenu l'attention. Par contre, la proposition Van den Hoff donna lieu, au Conseil communal, à des discussions qui, aujourd'hui, nous paraissent quelque peu extravagantes et vraiment inattendues dans la bouche d'hommes éminents. Deux points d'accrochage importants : 1° prévention contre la traction à vapeur; 2° crainte de voir la chaussée de Louvain transformée en voie mortuaire, Van den Hoff ayant manifesté l'intention d'organiser des convois funèbres.

Henri Frick, avocat, jeune conseiller communal, se montre particulièrement virulent. « Je ne veux pas que la chaussée de Louvain serve de terrain d'expériences à tous les inventeurs qui trouveront de nouvelles machines pour remorquer les tramways. A Charleroi, les tramways sont remorqués par des machines. Je vous engage à aller les voir. On est horriblement secoué dans les voitures, on va aussi lentement qu'à pied, les chevaux s'effraient et les accidents augmenteront, je le crains, dans des proportions réjouissantes pour les médecins qui devront les soigner et les avocats qui devront les plaider. » Il manifeste, de plus, sa crainte de voir cette ligne devenir mortuaire et il conclut : « un tramway pour vivants, pas de tramway à cadavres ; c'est le vœu de nos concitoyens. »

Mais il trouve, en son confrère, Me Vandersmissen, un contradicteur plein d'humour qui lui rétorque : « Qui vous dit que l'on n'emploiera pas d'autres moyens de traction que des locomotives ? On peut imaginer d'autres quadrupèdes que des chevaux; on emploiera peut-être des chameaux, des éléphants; pourquoi faut-il exclure tous les quadrupèdes de la création ? »

Malgré les protestations des habitants et du Conseil communal, le sieur Van den Hoff est autorisé à établir une ligne reliant la place Madou au cimetière de Bruxelles. Sur un point pourtant les pétitionnaires semblent avoir obtenu gain de cause, car il n'est plus question de « tramways à cadavres ».

La concession est accordée pour un terme de 50 ans. Cependant, dès 1884, Van den Hoff la cédera à la S.A. du Tramway de Bruxelles à Evere qui, elle-même, la passera en janvier 1888 à M. Edouard Serigiers et ce dernier, aussitôt, à la S.A. « Les Tramways de l'Est de Bruxelles ». Enfin, en 1891, la Société Nationale des Chemins de fer vicinaux reprendra définitivement l'exploitation, consacrant ainsi un accord conclu dès décembre 1889.

Ce sont là les faits simples et concrets, mais dans la pratique, l'affaire eut un tout autre retentissement.

Le terminus de la ligne fut établi d'abord à la place Surlet de Chockier, mais bientôt on le transporta sur le territoire de Saint-Josse-ten-Noode, à la place Madou même. Une correspondance en triangle s'échange alors entre la Ville de Bruxelles, notre commune et Van den Hoff. A la question « tramways » proprement dite s'en ajoute une autre qui complique tout : la limite entre les deux territoires n'est pas nettement définie et de longues palabres s'engagent à ce sujet.

Tour à tour, différents conseillers, dont Demiddeleer et Vandersmissen, interviennent dans la discussions. C'est la locomotive surtout qui fait l'objet de toutes les vitupérations. Henri Frick tonne : « On lance les tramways à toute vapeur pour monter la chaussée de Louvain... » « L'autorité supérieure en use trop à son aise avec nous. La ville, trouvant incommode d'avoir un tram rue de la Croix de Fer, nous le repasse en entier. Si nos habitants sont écrasés, ce n'est pour elle qu'un habitant de Saint-Josse-ten-Noode de moins — un détail insignifiant ! »

Le conseiller Vandersmissen qui, décidément, devait être un humoriste, renchérit en disant qu'à certains moments, dans sa demeure (il habitait chaussée de Louvain), les trépidations sont si fortes, qu'elles font sortir les clous du plancher (sic).

Comme toujours, en pareil cas, toutes les rancœurs se font jour, tous les chauvinismes aussi : on rompt des lances en faveur de la sacro-sainte autonomie

communale qu'on estime honteusement brimée; on accuse le concessionnaire d'acheter à Munich de « vieilles patraques » au rabais, alors que les ateliers belges fournissent d'excellentes machines, qui font très peu de bruit.

Toujours reviennent les mêmes leitmotive : plaintes des riverains, avenue de l'Astronomie et avenue des Arts où l'on a établi les voies d'évitement; plaintes des habitants de la chaussée de Louvain contre les trépidations, la fumée de plus en plus âcre qui les empêche d'ouvrir leurs croisées; plaintes aussi parce que le tramway contrarie la libre circulation des véhicules privés dont les chevaux s'effrayent.

La concession avait été accordée par arrêté royal du 26 avril 1883; en mars 1884 déjà, le Conseil communal de Saint-Josse-ten-Noode demandait à l'autorité supérieure de la supprimer dans la partie entre la place Madou et la place St-Josse.

Les années passent sans améliorer les choses. En 1888, c'est le conseiller communal Tiberghien qui entre en lice. Il stigmatise particulièrement l'état déplorable du matériel : « un jour, c'est un joint qui cède, une conduite de vapeur qui saute; un autre jour, c'est la soupape de la locomotive qui éclate ou un boulon qui se rompt, et chaque fois, la machine reste en détresse pendant deux heures et plus. Un autre jour, c'est un tube de la chaudière qui saute... Il y a quelques mois, le 18 novembre 1887, le brigadier de police Hercoliers déclare que la machine n° 4 remontait la chaussée de Louvain avec deux voitures et qu'arrivée à hauteur de l'estaminet l'Etoile qui porte le n° 18, elle n'a plus pu avancer. L'agent de police a crié au machiniste de serrer le frein, mais le frein étant brisé, n'a pas pu fonctionner; la machine et les deux voitures ont descendu la chaussée de Louvain avec la plus grande rapidité et n'ont pu être arrêtées qu'au bas de la pente. »

(On frémit à la pensée de tous les dangers qu'ont dû courir nos vaillants ancêtres qui osaient emprunter cet étonnant tramway !)

L'orateur s'en prend aussi à la fantaisie des horaires : les machines effectuent en principe une quarantaine de voyages quotidiennement : « En ce qui concerne les heures de départ, la Compagnie des tramways n'a aucune régularité et, sous ce rapport, ceux pour lesquels le tram pourrait constituer un avantage, n'en trouvent aucun, car ils peuvent le plus souvent faire le trajet à pied. Le cahier des charges ordonne, en effet, que les départs aient lieu de 30 en 30 minutes, de 7 à 10 heures du matin, et de 15 en 15 minutes de 10 heures à midi et de 1 heure jusqu'à la fermeture du cimetière. Je ne saurais pas dire exactement les heures de départ, mais je puis assurer qu'elles ne sont pas réglées du tout. Il m'est arrivé de prendre le tram pour les « Deux-Maisons » et d'y demander l'heure du départ; on me répondait : « Il partira dans une heure »... Je revenais à pied. »

Le bourgmestre Jottrand insiste sur toutes les démarches entreprises — mais en vain — par le Collège échevinal; lui aussi déplore que « lorsque les machines du tram d'Evere montent la chaussée de Louvain, le machiniste lance la vapeur à pleins coups de piston. Il ne pourrait faire autrement parce que les machines sont trop peu puissantes et qu'elles sont mal construites ». Le premier magistrat communal assure que la police dresse contravention chaque fois — et cela arrive journellement — que des manquements graves se produisent, mais, ajoute-t-il, par moments, il a dû donner des directives de modération car « la compagnie nous a déclaré sans vergogne que nos procès-verbaux ne l'atteignaient pas, qu'elle avait pris une mesure qui lui permettait de faire supporter par les mécaniciens eux-mêmes, les conséquences de ces procès-verbaux. C'est ainsi que ces malheureux ouvriers étaient rendus responsables de la mauvaise qualité du matériel d'exploitation. »

Et de nouvelles motions sont envoyées à l'autorité supérieure, lui renouvelant la demande de voir supprimer cette malencontreuse ligne de tramways, tout au moins entre la place Madou et la place St-Josse. Il faudra attendre le printemps de 1889 pour obtenir satisfaction.

Enfin, le 13 décembre 1889, la Société Nationale des Chemins de fer vicinaux reprendra la concession au moment où elle-même établira la ligne Bruxelles-Sterrebeek, avec dérivation vers le cimetière d'Evere. La convention sera approuvée seulement par arrêté royal du 17 février 1891.

Le nouvel itinéraire prévu était : les rues Willems, des Eburons, de Gravelines et de Pavie.

***

Bien des usagers se rappellent encore l'inénarrable « petit tram vert » qui avait son terminus au bas de la rue Verbist. C'était une sorte de tramway familial.

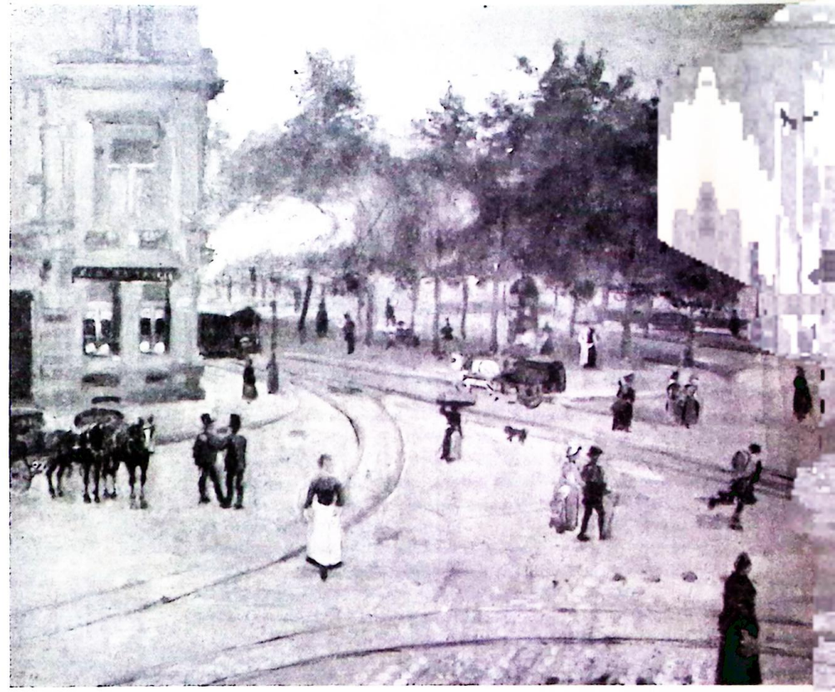

SAINT-JOSSE-TEN-NOODE.
Tramway à vapeur, place Surlet de Chokier.
(Photo de Sutter.)

Dans les dernières années, un vieux contrôleur rose, rond et aimable, qui connaissait son monde, attendait, notamment à l'heure de midi, cornet aux lèvres, que son ultime habitué ait gravi le marchepied : il donnait alors le signal du départ et, cahincaha, le « petit tram vert » gravissait la pente, tandis que les voyageurs, toujours les mêmes, discutaient les potins du jour. Durant la matinée, l'après-midi et la soirée, il y avait, bien entendu, les visiteurs qui se rendaient au cimetière, mais aux heures dites « de pointe », toute personne étrangère au groupe habituel faisait figure d'intruse; elle le sentait et, pour peu, se serait retirée en s'excusant de son indiscrétion.

La guerre 1940-45 a balayé le « petit tram vert »; il a été remplacé, à la suite d'un accord entre les deux compagnies, par la ligne 76 des Tramways Bruxellois (actuellement S.T.I.B.). Quant aux vicinaux, ils ont gardé l'exploitation de la ligne Bruxelles-Sterrebeek-Vossem-Louvain. Aujourd'hui elle est — comme nous l'avons dit au début de cette chronique — remplacée par un service d'autobus.

***

Quatre-vingts ans environ ont passé depuis l'établissement du tramway d'Evere. Les faits qui sont évoqués au cours des discussions, les modes de vie qu'ils font entrevoir, nous montrent ce Bruxelles, ce Saint-Josse de 1880, comme un monde presque aussi éloigné du nôtre que le siècle de Louis XV. St-Josse était un faubourg resté à demi-campagnard; on s'y promenait encore; aujourd'hui on se hâte; on n'a plus le temps de flâner. Nos seuls loisirs à la rue sont ceux que nous passons à attendre un tramway ou un autobus à l'horaire quelque peu décalé (cela arrive !). Celui d'entre nous qui, ainsi, regarderait le mouvement affolant de la chaussée de Louvain, sourirait peut-être en se remémorant la réponse faite, le 27 avril 1885, par le conseiller communal Bormans, à un de ses collègues qui se plaignait de voir les chevaux effrayés par les locomotives : « La question serait encore de savoir s'il ne faudrait pas attribuer ce fait aux cavaliers qui vont cavalcader autour de la machine à vapeur, ce qui a nécessairement pour effet d'effrayer les chevaux ».

Eh oui ! au printemps de 1885 et pendant quelques lustres encore, des cavaliers montaient et descendaient la chaussée de Louvain; ils trouvaient le moyen d'y faire caracoler leurs montures et de regarder, comme un phénomène rare, une petite locomotive quinteuse qui ahanait pour grimper la côte.

Yvonne DU JACQUIER,
Archiviste communale de St-Josse-ten-Noode

A Orp, en Hesbaye brabançonne

Sainte Adèle et son pèlerinage

Tous les saints du ciel ont reçu une mission bien précise. Et c'est ainsi que sainte Appoline est requise pour soulager les maux de dents, sainte Barbe est invoquée contre la mort subite et la foudre, saint Germain contre les maladies infantiles, saint Ghislain contre les convulsions, saint Hubert contre la rage, saint Laurent contre les brûlures, saint Roch contre les maladies contagieuses et saint Adèle contre la cécité et les maladies de la vue.

Fille présumée d'Aldéric et de Persinde, Adèle (dont la vie offre de troublantes analogies avec celle de sainte Odile d'Alsace) vit le jour entre 620 et 650, en Hesbaye. Aveugle de naissance, elle recouvrit la vue lors de son baptême. Elle prit vraisemblablement le voile à l'abbaye de Nivelles et, quelques années plus tard, fut envoyée à Orp pour y fonder un monastère. Elle annexa à celui-ci un hospice destiné à accueillir les missionnaires venus d'Ecosse ou d'Irlande et les pèlerins. Elle mourut entre 700 et 720, à Orp, et son corps fut enterré, croit-on, dans une chapelle dédiée à saint Jean-Baptiste.

Village de la Hesbaye romane et brabançonne, Orp — c'est-à-dire Orp-le-Grand, Orp-le-Petit et Maret, trois agglomérations formant une seule commune — garde fidèlement le souvenir et le culte de « sa » sainte dont le chanoine J. Kempeneers évoquait naguère, aux pages d'une brochure intitulée : « **Sainte Adèle d'Orp et l'église romane des SS.-Martin-et-Adèle** » (Imprimerie Michotte, Carpin et de Partz, Orp, 1958), l'existence légendaire, se basant sur divers documents dont la « **Vita Adilicæ, virginis et abbatissæ, in Orpium apud Geldeniam in Brabantia corporaliter quiescentis** » — écrite vers 1470 et dont le manuscrit, provenant du monastère de Corsendonck, se trouve actuellement à la Bibliothèque Mazarine, à Paris — et sur l' « **Hagiologium Brabanticum** » de Jean Gielemans, moine du Rouge-Cloître, décédé en 1487. Selon le chanoine J. Kempeneers, le monastère fondé par sainte Adèle devait se trouver près de la fontaine dite de Sainte-Adèle ou au lieu-dit « Champ de la Vigne ». Il n'aurait eu qu'une existence éphémère. Abandonné lors des invasions normandes, il devait disparaître du paysage après avoir été pillé et saccagé de fond en comble. D'aucuns soutiennent que l'église décanale d'Orp aurait été édifiée à l'initiative de la sainte qui, en annexe, aurait fait construire l'oratoire où son corps devait être inhumé. La chose, toutefois, semble peu probable et l'église des SS.-Martin-et-Adèle paraît être issue de la grande éclosion architecturale qui, au XII^me^ siècle, se développa tout au long de la route reliant le Rhin à la Mer du Nord. Mais nous reparlerons de ce sanctuaire roman, classé par la Commission royale des Monuments et des Sites, qui justifie — à lui seul — le déplacement du touriste à Orp-le-Grand.

L'hagiographie de sainte Adèle ne s'appuie que sur quelques faits dont certains n'ont qu'une valeur d'hypothèse et, prudent, le Bréviaire romain ne reprend que les moins discutables d'entre eux. Il ajoute que « **Les reliques, déposées dans une châsse précieuse, furent illustrées par de nombreux miracles. Les habitants d'Orp les portent dévotement en procession chaque année.** »

Dans l'opuscule que nous avons cité, le chanoine J. Kempeneers fait l'historique du culte de sainte Adèle dont les reliques furent reconnues officiellement en 1571 de l'assentiment de l'Evêque de Namur, Antoine Havet. En 1674, endommagées par l'incendie qui ravagea l'église d'Orp, elles furent déposées dans un reliquaire en cuivre doré porté en procession, le premier dimanche d'octobre de chaque année, jusqu'à la fontaine dite de Sainte-Adèle qui, alors, est solennellement bénite selon un rite qui remonte au moyen âge (1).

Le chanoine J. Kempeneers émet également quelques considérations sur les statues et images de sainte Adèle, éditées depuis que l'imprimerie existe, ainsi que sur le pèlerinage lui-même et sur le cortège qui, depuis 1950, accompagne ce dernier. Il parle des anciens drapelets de pèlerins et, en particulier, de celui décrit naguère, dans cette revue (septembre 1959, pp. 25 et 26), par notre

ORP-LE-GRAND. — *La procession et les pèlerins arrivent à la chapelle Sainte-Adèle (octobre 1959).*
(Photo M. Delmelle.)

ORP-LE-GRAND. — *La statue de sainte Adèle, habillée en chanoinesse, portée dans la procession d'octobre.*
(Photo M. Delmelle.)

confrère Maurice Dessart. Et, à propos des miracles attribués à l'intercession de sainte Adèle, il cite les neuf chronogrammes rédigés en 1817 par le Wavrien C. J. De Beaufaij (conservés à la cure d'Orp-le-Grand), chronogrammes ayant retenu l'attention d'un des biographes de Corneille Stevens, le chanoine J. Soille (« **Wavriensa** », tome V, 1956, n° 3, pp. 48 et 49), qui émettait l'hypothèse selon laquelle son auteur serait également celui de l'inscription latine, formant triple chronogramme, entourant le boulet encastré, depuis 1815, dans un des piliers de l'église Saint-Jean-Baptiste, à Wavre.

Ainsi que nous l'avons dit, la vénération à sainte Adèle se maintient solidement à Orp et le témoignage le plus éloquent que l'on puisse en posséder réside dans l'annuel pèlerinage du premier dimanche d'octobre. Précédé d'un cortège comprenant une dizaine de groupes évoquant les principaux épisodes de la vie de sainte Adèle, les pèlerins quittent la grand-place — ou Place du 11^me^ Dragon — vers 14 h 30 pour se rendre à la chapelle Sainte-Adèle, de style néo-gothique, élevée en 1896 à proximité immédiate de la fontaine Sainte-Adèle. Connue depuis toujours, cette fontaine, surmontée d'une croix de pierre, était jadis encadrée par un oratoire à ciel ouvert. Son eau, à laquelle les pèlerins attachent des vertus curatives pour les affections oculaires, fut captée, pendant près de 4 siècles, en vue du ravitaillement d'une partie de la population d'Orp-le-Grand.

De la Grand-Place, où se sont installées les baraques foraines, la procession et les pèlerins — ceux-ci venus d'Orp-le-Petit, de Maret, de Marilles, de Linsmeau, de maints autres villages plus ou moins proches et, aussi, de Namur, de Hannut, de Landen, de Wavre et de Bruxelles — se dirigent vers la gare d'Orp et, de là, montent vers le plateau jouxtant la campagne, où se dresse la chapelle. Devant celle-ci s'étend une sorte d'esplanade naturelle gardée, de part et d'autre, par de hauts arbres. Un autel est dressé, face à l'entrée de la chapelle, à l'extrémité du promontoire. En flamand et en français, les autorités religieuses s'adressent à la foule. Puis la chorale d'Orp chante les cantiques traditionnels dont un, dédié à sainte Adèle, adapte les vers d'un poète local, J. de Partz de Courtray, sur l'air de « **Vierge de Lourdes, ô Mère immaculée** » :

O ! sainte Adèle, O ! patronne tutélaire,
En notre nom, prie le Roi des rois;
Fais que, par Dieu, notre regard s'éclaire
Et nous élève aux clartés de la Foi !

Le Saint-Sacrement est ensuite présenté à l'adoration des fidèles et, après la lecture des litanies de la Sainte, il est procédé à la bénédiction rituelle de la fontaine. Les pèlerins se pressent autour de celle-ci et, sitôt la cérémonie terminée, récoltent, à tour de rôle, dans des flacons de formats divers, un peu de l'eau miraculeuse tandis qu'au pied de l'autel, dressé en plein air, d'autres fidèles se font imposer les yeux, au moyen d'un linge humide, par un prêtre. Le vent chante dans les feuillages. Des échoppes se sont installées au bas du talus limitant, du côté du chemin, le petit promontoire naturel où les pèlerins ont assisté à la traditionnelle cérémonie. Ces échoppes vendent des chapelets, des statuettes représentant sainte Adèle en vêtements d'abbesse, des images pieuses. La procession se reforme : groupes et fanfares, et regagne le centre du village où, comme nous l'avons signalé, la foire a installé ses baraques à frites, ses tirs à pipes et son grand autodrome. Avant de se rendre sur le champ de foire, de nombreux pèlerins vont se recueillir dans la vieille église romane où, devant la statue de la grande sainte locale, brûlent des centaines de cierges.

Il est près de 17 heures. Tandis que les différents groupes achèvent de se débarrasser de leurs vêtements de procession pour les échanger contre leurs robes ou leurs costumes de dimanche, quantité d'autos et d'autocars quittent le village sans que leurs occupants aient exploré celui-ci.

Cette exploration fera le sujet de notre prochain article.

Joseph DELMELLE.

---

(1) Dans l'article auquel nous faisons allusion plus loin, Maurice Dessart signale que les dates du pèlerinage à Orp-le-Grand se situent « **vers les 29 et 30 juin** ». Si la fête de sainte Adèle se célèbre le 30 juin et la solennité le premier dimanche de juillet, le grand pèlerinage se déroule toujours le premier dimanche d'octobre, « **ce dimanche,** écrit le chanoine J. Kempeneers, **étant aussi l'anniversaire de la translation des reliques de la sainte : c'est le jour où l'affluence des pèlerins est la plus considérable** » (de 5 à 10.000 personnes).

LA LASNE

Liane entrelaçant son lumineux ruban
Aux coteaux comme aux prés fleuris de marguerites,
A travers la verdeur du beau pays roman
La Lasne a le souci d'éviter les redites.

Elle est femme allant au gré de son loisir
Et, depuis Plancenoit jusqu'au Bois de Bilande,
Se plaît à prolonger bien plus qu'à raccourcir
Son chemin en tortis, entrelacs et guirlande.

Son eau couleur de sève et de ciel au printemps
Coule sous Maransart puis à deux pas d'Aywières
Où, veuf inconsolé des moniales d'antan,
Le passé se survit dans le secret des pierres.

Un étang puis un bief retardent son parcours
Et, plus loin que Couture, amorçant un méandre,
La rivière entreprend un mensonger retour
Vers le pensif versant qu'elle vient de descendre.

Se tortillant toujours aux rayons du soleil,
Liane un peu serpent, elle arrive à Chapelle
Et glisse avec douceur, comme au creux du sommeil,
Sous le pont conduisant au château de la Kelle.

Elle unit les hameaux d'amont à ceux d'aval,
Jouxte un coin de forêt, un buisson d'aubépine,
Délaisse Ohain pour Rixensart et, sous Genval,
Enrichit son bouquet du flot de l'Argentine.

Eprouvant à nouveau l'attrait du souvenir,
La voici qui se courbe et revient en arrière
Mais sa pente, aussitôt, la force à repartir
Cap sur le nord-ouest et les fonds de Rosières.

Sinuant, louvoyant, allongeant son chemin
Pour retarder la fin de sa claire aventure,
C'est en vain qu'elle cherche à tromper un destin
Dont l'aiguillon l'oblige à presser son allure.

Alors, pour camoufler sa tristesse aux regards
Et mieux se rappeler les choses en allées,
A l'approche du soir, par-dessus la vallée,
On la voit rassembler le troupeau des brouillards.

Joseph Delmelle

A propos de

LA CRYPTE FUNÉRAIRE DE L'ÉGLISE ST-MARTIN

à Limal

L'église St-Martin à Limal fut gravement endommagée en avril 1944 par bombardement aérien. Peu après les hostilités, un projet de restauration fut établi par un architecte de l'endroit, M. Joseph Wilquet dont les plans, datés du 20 décembre 1947, servirent à l'exécution des travaux confiés à M. Gabriel Bouquiaux, entrepreneur à Limelette.

La mise en œuvre eut lieu le 12 septembre 1949. Au début du mois d'octobre, alors que des ouvriers procédaient à l'enlèvement du pavement des nefs, le sol s'affaissa subitement de quelques décimètres devant les marches du chœur. Les ouvriers occupés à ce travail, tous des environs, croyant sans doute à un sortilège, s'enfuirent apeurés hors de l'édifice. Pour éviter un retard que la superstition de ses hommes pouvait entraîner, l'entrepreneur fit couler au-dessus du trou malencontreux une dalle de béton de 10 cm d'épaisseur pour que les morts ou leurs esprits soient empêchés de troubler les travailleurs. Rassurés, ceux-ci revinrent à la besogne.

Mais si le chantier put reprendre son activité, les constatations que nous aurions aimé faire, mandé sur les lieux par M. Wilquet, ne purent s'effectuer.

Impuissant désormais à déterminer avec certitude au travers du radier de béton ce qui avait provoqué l'affaissement du sol, nous fûmes réduits à émettre des hypothèses dont deux furent retenues : débarrassé de sa croûte monolithe constituée par le pavement cimenté, le sol libéré avait ou bien enfoncé des cercueils de bois pourri enfouis dans la terre, ou bien percé la voûte d'une crypte existant sous le chœur. La confusion même des renseignements obtenus sur place quant à la profondeur de l'excavation produite ne nous permit pas de nous prononcer plus avant.

Mais la mise à jour dans le cimetière entourant l'église de substructions en briques de 26,5 x 12 x 5,5 cm là ou le projet de restauration prévoyait la construction d'une remise au chevet de la chapelle latérale nord du chœur, nous incita à pousser davantage nos investigations. Nous émîmes l'idée que nous étions peut-être tombé incidemment sur les restes de l'église primitive et nous décidâmes de profiter des travaux en cours pour poursuivre nos recherches.

On savait dans le village qu'il existait une crypte funéraire précisément sous la chapelle intéressée et des registres manuscrits du curé J.F. Cuvelier, que nous prêta obligeamment Mme Debroux, d'Ottignies, démontraient que la tradition populaire n'avait pas tort. Il fallait donc commencer par accéder à cette crypte pour savoir dans quel sens orienter les recherches.

Avec l'autorisation de M. le Curé Moulart et après avoir alerté la presse (il fallait faire vite, le délai de l'entrepreneur courait) une équipe composée du sculpteur Georges Dobbels, de l'étudiant architecte Jacques Guillaume et des architectes Léon Dehin, Henri Saint-Jean et Henri Knippenberg, se rendit sous notre direction sur les lieux le 8 octobre 1949 (fig. 5). Elle eut la bonne fortune de trouver la crypte funéraire accessible, la dalle scellée dans le mur extérieur de la chapelle d'hiver en ayant donné une indication très précise à l'architecte directeur du chantier.

Une première constatation fut faite immédiatement : les murs de la crypte servaient d'assises à ceux de la chapelle d'hiver qui s'y superpose, à l'exception du chevet à trois pans qui n'a pas été repris au-dessus du sol; à l'opposé du chevet, un mur de briques uni, formant fond d'une alcôve, par la légère fente qu'il réservait

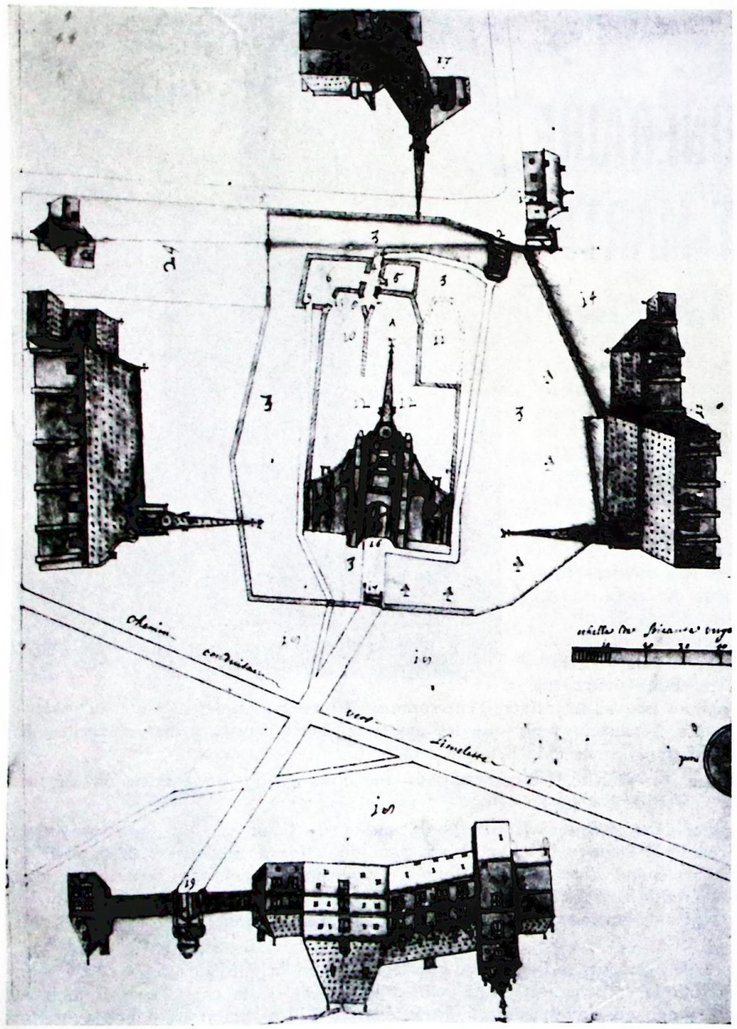

Fig. 1. — *Plan de l'église et du cimetière de Limalle avec les aboutissants levés par Martin Goffaux. 4 mai 1720.* (Archives Générales du Royaume. Plans. Inventaires manuscrits nº 168.)

Fig. 2. — Plan et élévations du caveau sépulcral des Seigneurs de Limal, vers 1890-1900. (Archives de la cure.)

Fig. 3. — Dessin de l'autel de Saint-Florius aménagé dans la chapelle des Seigneurs, 13 juin 1840. (Archives de la cure.)

entre son sommet et la voûte de la crypte, annonçait un travail après œuvre, soit comme écran, soit comme renforcement.

La thèse à démontrer fut alors établie comme suit : y a-t-il concordance entre les substructions de murs mis à jour dans le cimetière et le chevet de la crypte d'une part; y a-t-il un rapport entre l'affaissement du sol devant le chœur et ce mur de rempiètement dans la crypte d'autre part ?

Le court laps de temps dont nous disposions pour fouiller le cimetière à l'endroit où des maçons élevaient déjà les murs de la remise, puis l'interdiction qui nous vint du Ministère de la Justice de continuer nos recherches (1) ne nous amenèrent qu'à des conclusions partielles.

Ce que nous n'avions pu « redécouvrir » *in situ*, c'est aux archives que nous devions dès lors le demander. Après dix ans de recherches, les notes accumulées, dépassant la décision initiale, autorisèrent la publication d'une monographie de l'ensemble de l'église. (2)

Pour ce qui regarde plus particulièrement la crypte, notre étude nous a permis de répondre définitivement aux questions posées en 1949 :

1. Il n'existe aucun rapport entre les substructions de murs, mis à jour dans le cimetière, et le chevet de la crypte. Il s'agit tout simplement des derniers vestiges des fondations du *Batiment qui at esté fait pour le vicaire ajant tout le nécessaire* tel qu'il apparaît (fig. 1) en 6 sur le *plan de l'église et du cimetière de Limalle avec les aboutissants levés par Martin Goffaux* le 4 mai 1720 (3).

2. Il y avait autrefois une entrée de la crypte dans l'axe du bas-côté nord de l'église, ainsi qu'en fait foi un

(1) Interdites le 20 octobre 1949 les fouilles, sur notre rapport, furent autorisées par la même Autorité en janvier 1950. Mais il était trop tard, l'entrée de la crypte avait été remurée.

(2) *Etude historique et archéologique de l'église St-Martin à Limal,* in *Bulletin de la Commission Royale des Monuments et des Sites,* t. X, 1930, p. 245 à 345, ill. plans.

(3) Papier aquarellé, 40 x 62 cm. **Archives générales du Royaume.** Plans. Inventaire manuscrit, nº 168.

dessin du caveau reposant aux archives de la cure (fig. 2) et sur lequel apparait, sous le nº 22, l'indication *entrée supprimée du caveau* avec, en surcharge, *bâtie en 1840* (4). Cette entrée fut vraisemblablement bouchée lorsque l'on aménagea l'autel de St-Florius dans la première travée de la chapelle des Seigneurs qui surmonte la crypte, tel que nous le montre (fig. 3) un dessin annexé à une convention du 13 juin 1840 entre le plafonneur Remi Clément et le curé Cuvelier (5). C'est ce qui explique le gros pilier de maçonnerie élevé dans la crypte au droit de cet autel. Ce qui est moins explicite c'est la présence dans le caveau de la dépouille de quatre personnages décédés après la promulgation du décreé impérial du 23 prairial an XII interdisant d'enterrer dans les églises, nommément le baron Joseph Vanderlinden-d'Hoogvorst (13 décembre 1840), la comtesse Marie-Thérèse d'Argenteuil, son épouse (3 octobre 1859), le baron François-Joseph de Fierland (17 juin 1879) et son petit-fils Philippe (mort à quatre mois et demi en janvier 1912). Il est vrai que le Conseil de fabrique de l'église, *considérant que le caveau sépulcral... est spacieux et pourra fournir quelques ressources,* avait le 4 avril 1875, pris une délibération fixant les conditions d'inhumation en ces lieux (6).

C'est la preuve matérielle de l'entrée primitive de la crypte qui avait été mise à jour lors de nos travaux le 16 octobre 1949. Un sondage avait en effet révélé un mur

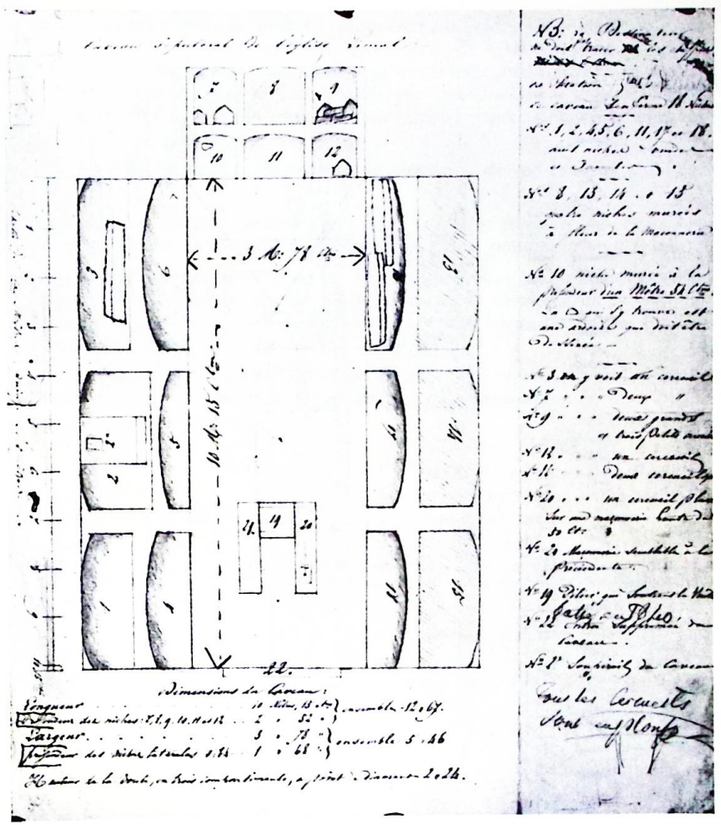

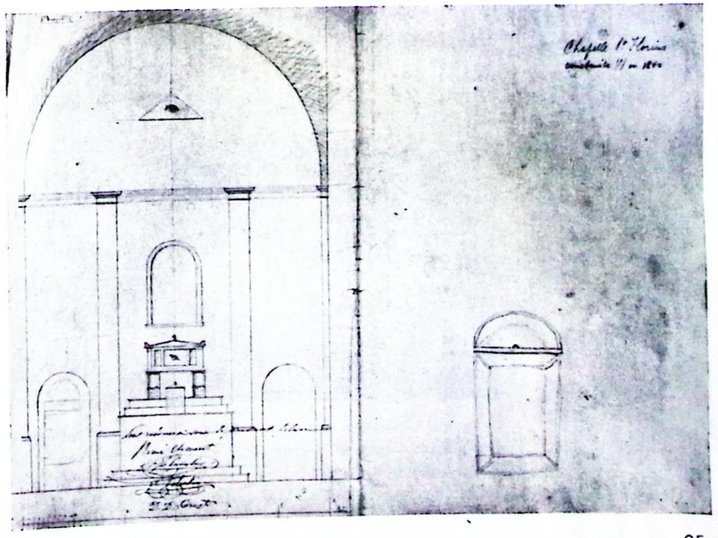

(4) Papier, 28,5 x 32,5 cm. Dessin au crayon avec anotation. *Archives de la cure.*

(5) Dessin au crayon. Papier, 46 x 35,5 cm. **Archives de la cure.**

(6) *Généalogie des barons de Fierlland,* p. 402. **Manuscrit appartenant à la famille de Fierland.**

PREMIER BILAN DE

L'"OPÉRATION MOULINS"

LE NOUVEAU MOULIN DE DIEST :

symbole d'une grande espérance

BIEN malin celui qui, il n'y a guère encore, aurait déniché un homme assez insensé, assez stupide pour miser un seul liard sur les chances de survie de nos moulins. Depuis belle lurette, leur sort n'était-il pas définitivement scellé, leur cause n'était-elle pas, une fois pour toutes, entendue ? La vapeur d'abord, timide et hésitante, l'électricité ensuite, altière et triomphante n'avaient-elles pas détrôné, à tout jamais, les anciens procédés, désormais archaïques et entériné, de ce fait, l'arrêt de mort de nos moulins. Ceux-ci avaient beau exhiber d'éclatantes lettres de noblesse d'où il ressortait qu'ils étaient à l'origine même de notre industrie contemporaine, évoquer en un déchirant et pathétique plaidoyer le millénaire qu'ils avaient entièrement consacré au service et au bien-être de nos populations, chanter la tendre poésie de leurs lieux, le charme incomparable de leurs gracieuses silhouettes, le dieu Progrès, refusant d'étendre les débats sur un terrain autre que celui de la rentabilité et de l'efficience, demeurait inexorable et inflexible.

Déjà gravement ébranlés et vacillants sous les coups de butoir répétés de notre civilisation mécanisée, les moulins avaient, en outre, à faire front à l'offensive intempestive de certains propriétaires qui, alléchés par l'esprit de lucre et la perspective de valoriser les terrains, marchandaient, souvent à vil prix, la cession de leurs précieuses dépouilles. Jusqu'au vent et à l'eau, ces alliés de toujours de nos moulins, qui les abandonnaient au plein cœur de la tourmente et, tournant brusquement casaque, se liguaient contre eux, en un pacte diabolique, en vue de hâter leur agonie. Sous leurs assauts furieux et réitérés, les roues à aubes se désarticulaient, les ailes

KORTENAKEN. *Le Moedermolen, démonté en février 1960, a laissé un souvenir tangible de son passage sous nos cieux. Certains éléments de sa charpente ont, en effet, été incorporés dans le nouveau moulin de Diest.* (Photo de Sutter).

gémissaient, les carcasses toutes décaties ployaient. Frénétiquement, la mort faisait à tour de bras. La liste des moulins tombés au champ d'honneur s'amplifiait d'heure en heure au point de prendre bientôt les allures d'une interminable litanie.

La situation était quasi désespérée lorsqu'à l'aube de ce qui restera, pour les générations futures, l'an de grâce 1960, se cabrant devant l'ouragan qui déferlait sur les valeureux compagnons de nos ancêtres, le Commissariat Général au Tourisme sonna le tocsin au cœur même de l'effroyable tourmente, secouant les consciences assoupies, mobilisant, sous l'étendard de l' « Opération Moulins », tous les cœurs encore épris d'idéal et de beauté.

Le Brabant, conscient de l'immense portée de cette judicieuse campagne, souscrivit, d'emblée et sans réserve, à cette louable et salutaire initiative. Tandis que, matérialisant ce choc psychologique si ardemment souhaité par le Commissariat Général au Tourisme, s'ébauchaient, aux quatre coins de notre province, de timides pourparlers, tandis que les bureaux de notre Fédération étaient envahis de curieux d'abord, de solliciteurs ensuite, la ville de Diest, forte de l'appui financier de l'administration provinciale, concrétisait cette aspiration nationale en jetant, la première, les bases tangibles d'un mouvement dont l'ampleur dépassa bien vite les pronostics les plus optimistes.

A deux pas des vénérables murailles de la glorieuse cité des Nassau, émouvants dans leur détresse, s'étiolaient deux augustes moulins à vent : celui d'Assent et celui de Kortenaken. Depuis que les concasseurs à cylindres avaient immobilisé leurs ailes, ils ne pouvaient plus clamer leur joie de vivre à la cantonade et les passants, comme gênés par tant de misère, pressaient instinctivement le pas et, craignant de s'émouvoir, détournaient pudiquement le regard. Ces pitoyables survivants d'un autre temps étaient, désormais, à la merci d'un caprice de messire Eole ou d'une fantaisie de leur propriétaire. Ils ne se faisaient d'ailleurs plus d'illusions sur leur destinée depuis qu'une couple d'années auparavant, leur cousin de Waanrode s'était définitivement tu, lui qui prenait tant de plaisir à dialoguer gaiement avec eux par les longues et chaudes soirées d'été. C'est prostrés, figés dans un état voisin de la léthargie que la municipalité diestoise qui, entre temps, emportée par un dynamisme communicatif, avait littéralement brûlé les étapes, les trouva au seuil de l'automne 1959 et les adopta définitivement.

Le moulin d'Assent fut le premier à jouir des bienfaits de la sollicitude des autorités diestoises. Au cours des opérations de démontage qui se déroulèrent en août-septembre 1959, chaque pièce encore utilisable fut soigneusement inventoriée, étiquetée, puis acheminée par la route vers sa nouvelle résidence, aux portes mêmes de Diest. Le même cérémonial fut respecté lors du transport du moulin de Kortenaken en février-mars 1960. Dès que tous les matériaux furent à pied d'œuvre, les travaux délicats d'érection du nouveau moulin de Diest furent entrepris sur les remparts extérieurs de la ville, à un jet de pierre de la si attrayante plage de la Lunette. De cette fusion intime de deux rescapés d'une génération révolue, devait éclore, en septembre 1960, resplendissant de santé et portant en lui les ultimes espérances de sa noble race, le plus délicieux et le plus ravissant des dauphins.

Rayonnant sous les caresses du soleil, l'enfant avait revêtu ses plus beaux atours pour accueillir, en ce 24 juin 1961, son parrain en la personne de M. de Néeff, gouverneur de la province de Brabant, venu spécialement pour présider à la cérémonie de baptême, à la tête d'une imposante délégation aux premiers rangs de laquelle on reconnaissait Mlle Devos et M. Hermans, députés; MM. Gilis, sénateur; Vercruysse, commissaire d'arrondissement à Louvain: Clakers et Ponet, échevins diestois; Cresens, vice-président de notre Fédération et directeur du syndicat d'initiative de Diest; Coolens, président de la Commission d'Assistance publique; Hommeken, président du Comité des Fêtes; Duwaerts, chef du Service de Recherches historiques et folkloriques de la province de Brabant et secrétaire permanent de notre Fédération ainsi que MM. Neefs, Marinus et Goffaux, administrateurs de notre Fédération. Les participants à cette mémorable journée n'oublieront pas de sitôt, le geste touchant dans sa simplicité, par lequel M. de Néeff, avec la complicité d'une légère brise, imprima le mouvement aux ailes, ils se souviendront longtemps encore des évolutions gracieuses des quatre bras du moulin fendant allègrement l'air tandis que quarante mille autres bras, humains ceux-là, s'agitaient frénétiquement des abords du parc de la Warande aux confins de la plage de la Lunette brodant, dans cet échange spontané d'aménités, mille souhaits de bienvenue et que dans les poitrines, les

cœurs se mettaient à battre au rythme des pulsations du moulin. Ils se souviendront, sans doute, toujours de cette émotion qui étreignit tout leur être, paralysant leurs membres lorsqu'au travers du spectacle haut en couleurs qui se déroulait sous leurs yeux, ils eurent subitement la révélation du vrai sens de cette cérémonie qui consacrait publiquement au plein cœur du XXme siècle, le triomphe de l'esprit sur la matière, de la reconnaissance sur l'ingratitude, de l'ordre sur le chaos.

Ainsi, le 24 juin dernier, sans bruit et sans forfanterie, un jalon capital dans la lutte pour la sauvegarde des valeurs traditionnelles de notre province a été planté. D'autres suivront à bref délai parmi lesquels nous pointons l'érection à Woluwe-St-Lambert, en bordure de la promenade de la Woluwe, du moulin à vent que cette commune a acquis, l'an dernier, à Arc-Ainières, la restauration imminente du Nieuwe Molen d'Helgem et, en cours de négociations, la prise en charge éventuelle, par la Province de Brabant du Moulin du Zouave Pontifical de Pamel. Ce bilan provisoire et réconfortant serait, toutefois, incomplet si nous ne rappelions pas la magnifique étude sur les moulins brabançons que vient de publier, en étroite association avec notre Fédération, le Service de Recherches historiques et folkloriques et que nos membres peuvent se procurer à notre bureau de renseignements, 2, rue St-Jean.

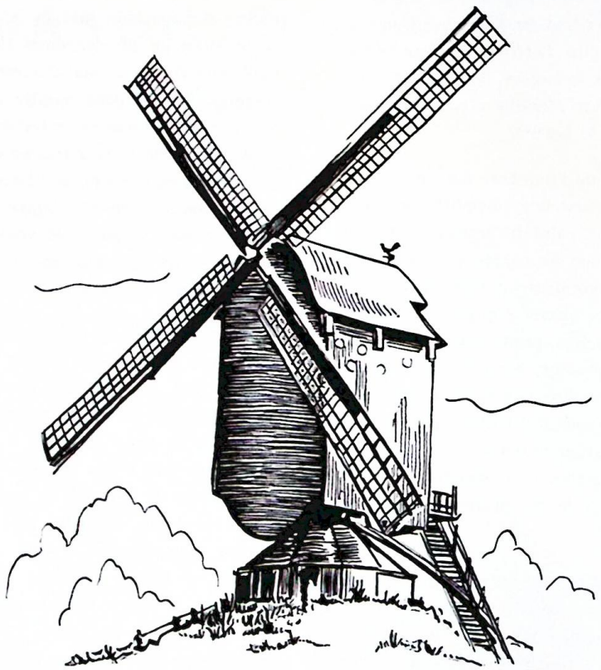

Cette gracieuse silhouette du moulin de Schaffen-lez-Diest illustre la couverture du remarquable ouvrage sur les moulins brabançons que vient d'éditer, en collaboration avec notre Fédération, le Service de Recherches historiques et folkloriques de la Province de Brabant. Cette étude, forte de 328 pages, richement et éclectiquement illustrée, peut être acquise à notre Bureau d'accueil, 2, rue Saint-Jean, au prix de 50 francs (Membres : 40 francs). - C.C.P. 3857.76.

En parcourant ce petit mémorial, unique en son genre, le lecteur attentif y découvrira, au-delà des faits historiques, des anecdotes tantôt plaisantes, tantôt tragiques, qui y sont consignés, le vrai visage de notre province; celui d'un peuple laborieux, tenace et volontaire qui n'eut de cesse qu'après avoir forgé cet étincelant et lumineux objet à la fois de notre fierté et de notre vénération.

Yves BOYEN

EN L'HOTEL DE VILLE DE NIVELLES,
DU 20 OCTOBRE AU 20 NOVEMBRE

3ME EXPOSITION
DES MÉTIERS D'ART BRABANÇON

Notre excursion à L'ARBORETUM DE TERVUREN

NOUS avions beau tenter de réagir, de nous réconforter mutuellement, de nous persuader que, sous nos cieux capricieux, les changements radicaux de température sont monnaie courante, que notre Institut météorologique, souvent bien malheureux dans l'établissement de ses prévisions, pourrait nous fournir à l'envi des exemples de ces brusques retournements de situation, le mal nous tenait et ne nous lâchait plus.

La pluie qui, depuis l'aube de ce samedi 8 juillet 1961, tombait, sans trêve, sous forme d'un crachin sournois et pénétrant, en était la cause. Chaque gouttelette qui venait se coller à notre vitre, comme pour surprendre nos conciliabules, éveillait, en nous, le sinistre souvenir de notre excursion manquée du 3 juin dernier. Elle le savait, la coquine, et ravie de voir nos mines déconfites, elle appelait ses sœurs à la rescousse. Puis, repues au spectacle de notre déconvenue, elles se glissaient doucement jusqu'au sol, laissant le champ libre à des légions de congénères, avides de goûter à leur tour aux plaisirs de la représentation.

De nous voir ainsi bafoués, ridiculisés par ces larves aqueuses, notre dignité reprit le dessus et, avec elle, notre décision de partir coûte que coûte. Le respect de la vérité nous oblige toutefois à reconnaître qu'ayant fait nôtre la sagesse populaire cristallisée dans le proverbe : « La prudence est la mère de la sûreté », nous nous étions, au préalable, équipés comme au départ d'une expédition vers le Grand Nord.

Il serait exagéré de prétendre que notre arrivée à pied d'œuvre, sous un soleil retrouvé, passa inaperçue, d'autant moins que quelques dames exhibaient, ô cruauté du sort, de pimpantes toilettes claires et fraîches comme la rosée qui contrastaient singulièrement avec le gris foncé de notre encombrant et ridicule attirail. Etait-ce pour cette raison que le benjamin de notre expédition, un adorable marmot, pas plus haut qu'une botte, nous fixait avec des yeux pétillants de malice ?

Entre-temps, la visite avait commencé. Bon gré, mal gré, toujours accompagnés de nos impedimenta, et toujours poursuivis par le regard narquois du mioche, nous nous efforcions de faire contre mauvaise fortune bon cœur. Sans trop heurter les règles de la bienséance et du fair play, nous nous mêlâmes à la foule des convives de cet exceptionnel banquet. C'est ainsi que nous eûmes une double révélation qui nous consola de nos multiples déboires et pansa bien vite notre blessure d'amour-propre. Un guide d'abord, non seulement charmant et racé, mais parfaitement versé en la matière, qui sut judicieusement émailler son exposé didactique de fines et spirituelles anecdotes humoristiques, un paysage de rêve, ensuite, presque immatériel, aux propriétés tout à la fois toniques, grisantes et merveilleuses.

Le guide n'était autre que M. Liénard, l'actif et et débordant régisseur de la Donation Royale ; le paysage, celui de l'Arboretum de Tervuren s'étalant dans toute sa majesté, dans toute sa luxuriance.

Pendant que nous déambulions au hasard des humeurs d'un sentier fantasque et vagabond et que le décor, sans cesse renouvelé, prenait sous nos yeux fascinés des aspects fantasmagoriques, notre cicerone nous contait par le menu les hauts faits de son protégé. Rompant résolument avec la conception classique des arboretums qui consiste, grosso modo, à rassembler dans un parc approprié, les espèces susceptibles de prospérer dans une région déterminée, l'Arboretum de Tervuren avait, du moins dans l'intention de son fondateur, l'ambition de fournir un aperçu de la distribution géographique des essences croissant dans l'hémisphère nord, tout en respectant, dans toute la mesure du possible, l'importance de leurs peuplements dans leur pays d'origine. Ce projet ambitieux, téméraire, presque insensé, avait germé dans l'esprit fécond du professeur Ch. Bommer, conservateur du Jardin botanique. La donation que le roi Léopold II fit en 1900, à l'Etat belge, de son domaine du bois des Capucins, occupé par une futaie de chêne, âgée de quelque 25 ans, procura à l'éminent professeur l'occasion rêvée d'y aménager son terrain expérimental. Tâche titanesque, quasi sur-

TERVUREN. — *Aux abords de l'Arboretum, les pittoresques étangs de Tervuren confèrent au paysage une note délicieusement romantique.*

(Cl C. G. T.)

humaine, si l'on considère que, parmi les essences importées, certaines étaient rétives à la chaleur, d'autres aux rigueur de nos hivers, que d'autres encore exigeaient pour leur harmonieux épanouissement un sol uniformément sec, tandis que leurs voisines s'étiolaient sevrées d'humidité, la nature particulière de notre sol achevant de brouiller la situation. Mais Ch. Brommer avait cette foi qui soulève les montagnes et se joue des obstacles. C'est au triomphe de cette persévérance qu'il nous fut permis d'assister tout au long de notre promenade à travers les forêts du Nouveau Continent.

Bien sûr, tout n'est pas prodigieux dans ce vivant microcosme de l'arboriculture. Qu'elle fût originaire de la zone atlantique ou pacifique, la flore ainsi transplantée dût se plier aux exigences de notre sol, aux impératifs de notre climat. Plusieurs espèces s'adaptant mal à nos conditions climatiques eurent tôt fait de dépérir, puis de disparaître, tandis que d'autres à grande longévité, atteignaient prématurément leur plein épanouissement laissant entrevoir un étiolement prochain et posant, dès à présent, le problème parfois délicat de leur remplacement ou de leur renouvellement. Il va sans dire que cette situation astreint le régisseur et son équipe de techniciens à être constamment sur la brèche pour assurer, en temps opportun, la régénération progressive du domaine qui, seule, pourra prémunir l'Arboretum contre les risques d'étouffement.

Compte tenu des difficultés énormes rencontrées en cours de croissance des espèces, les résultats enregistrés, ainsi que nous avons pu le constater tout au long de ces deux heures d'évasion, dépassent les espérances les plus insensées. En nous anéantissant dans la contemplation de ces superbes Abies grandis atteignant la hauteur impressionnante pour nos régions de 42 mètres ou de ces non moins majestueux Sequoia gigantea qui, sans briguer les lauriers de leurs compagnons d'Amérique, nous toisaient, tout de même, du haut de leurs 25 mètres, notre impression de dépaysement était telle que même la pluie qui, dans l'intervalle, avait refait son apparition, s'avérait impuissante à tempérer notre enthousiasme.

Ce ne fut que beaucoup plus tard, lorsque notre groupe se disloqua définitivement, non sans avoir arraché à M. Liénard la promesse de nous mener, l'an prochain, jusqu'aux confins de notre vieux Continent et qu'aveuglés sous les trombes impétueuses que charriaient, dans une farandole effrénée, des nuages gorgés d'encre, nous cherchions, sans grande gloire, notre salut dans une fuite éperdue, nous nous souvinmes, tout à coup, des incontestables propriétés prophylactiques de certains accessoires imperméabilisés, de ceux-là mêmes que, dans notre confusion, nous avions reniés quelque deux heures auparavant.

Yves BOYEN.

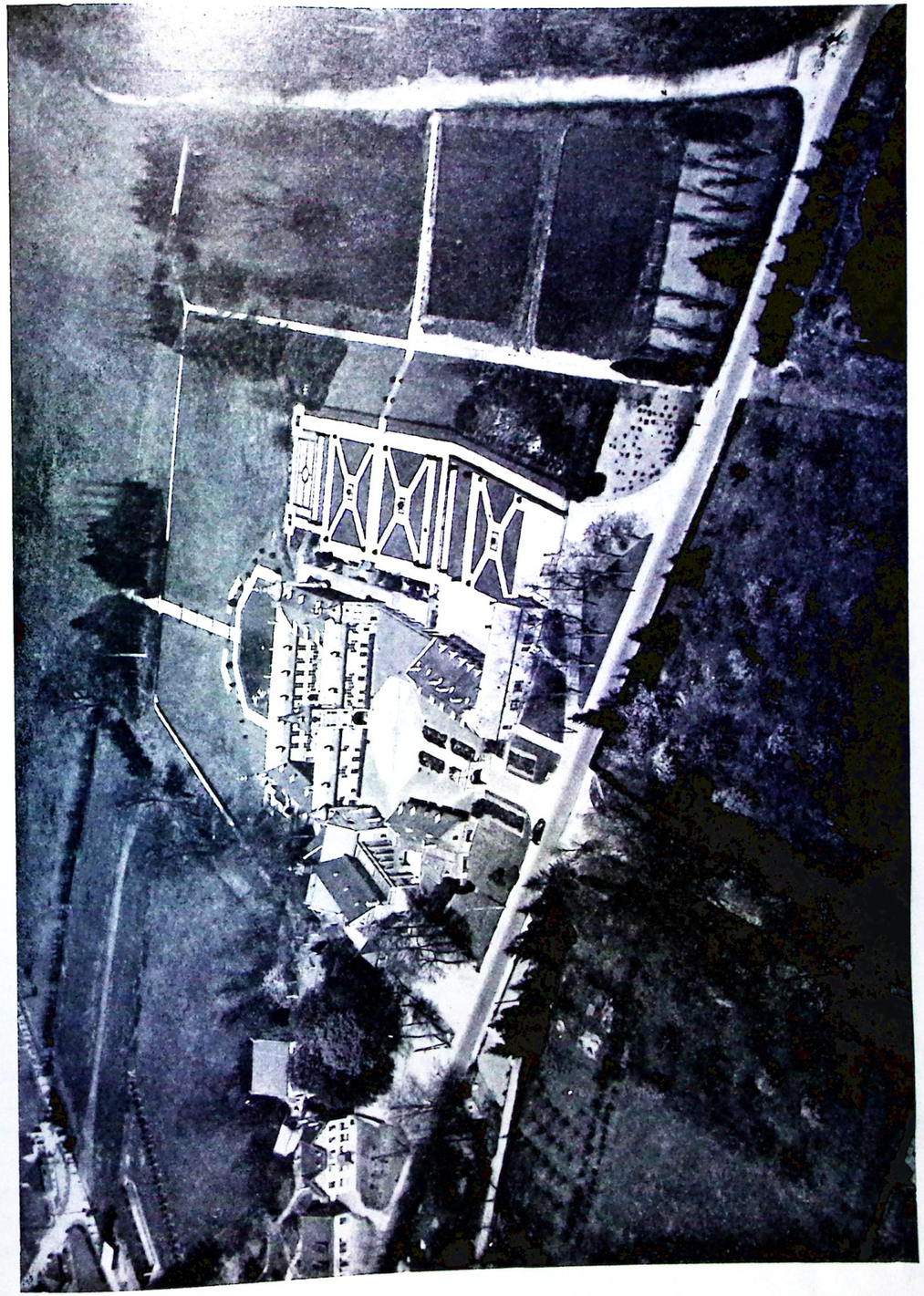

RIXENSART. — *Ce château, qui date du XVII^me siècle, est un joyau dans un écrin de verdure.*

(Cl. Polyfoto-Avion).

RIXENSART
et
l'«Ensemble Jean-Sébastien Bach de Belgique »

ETIEZ-VOUS à Rixensart, le 25 juin, pour la clôture des concerts dans les châteaux du Brabant ? Si oui, vous aurez sans doute pesté d'être arrêté au moins dix minutes au pont de Groenendael, mais votre bonne humeur sera naturellement revenue, à l'audition du magnifique « Ensemble Jean-Sébastien Bach de Belgique ». Si non, vous ne pouvez savoir le temps radieux qu'il a fait, ce jour-là, pour cette exquise séance en plein air, dans la cour de l'un de nos plus pittoresques châteaux !

On peut dire que la réussite fut totale et les organisateurs obtinrent la juste récompense des risques qu'ils avaient pris : ils ont beau affirmer qu'en cas de pluie le concert pouvait avoir lieu sous les arcades bordant la cour — et où l'on chercha d'ailleurs de l'ombre... —, il n'en est pas moins vrai que l'ambiance n'eût pas été ce qu'elle fut. Bravo, donc, à l'Association pour la Diffusion Artistique et Culturelle et aux Amis des Jeunesses Musicales, pour le beau travail accompli en collaboration avec la Fédération Touristique du Brabant, La Pléiade, a.s.b.l., et la Société Philharmonique de Bruxelles.

***

Le château de Rixensart, qui date du XVII[me] siècle, est un joyau dans un écrin de verdure et il faut savoir gré au Prince et à la Princesse de Mérode, de l'avoir ouvert à la musique. Pour tout ce qui concerne l'historique de ce riche domaine, nous ne désirons rien ajouter au si éloquent article de Raymond Poreye, paru dans notre numéro de mai 1960. Disons seulement combien nous avons été frappé par les harmonieuses proportions du château, dont la plus ample et plus belle façade est celle dominant les jardins latéraux ; ceux-ci, embellis par Le Nôtre, sont également un chef-d'œuvre d'équilibre et de goût : leur situation même, en contrebas du château, mais un peu plus haut que les pièces d'eau, leur confère une perspective bien particulière. Tout est, au fond, harmonieux, à Rixensart — voyez les élégantes tours octogonales — et même les craintes que nous nourrissions à l'égard de l'acoustique se sont révélées vaines : les façades intérieures, sur lesquelles on peut lire les dates 1631, 1648 et 1660, formèrent un écran

parfait, empêchant le son de mourir dans les airs. Bref, on ne perdit pas une note du concert, sauf celles... du clavecin, que l'on avait oublié de faire venir de Bruxelles ! Mme Berditchevsky en fut réduite à écouter calmement ses partenaires, qui ne se ressentirent d'ailleurs pas de cette absence du « continuo ».

Les musiciens formant la « Société Bach d'Anvers » — qui s'intitule donc maintenant « Ensemble Jean-Sébastien Bach de Belgique » — sont des artistes de premier ordre, que leur concertmeister Georges Octors est parvenu à styler de façon étonnante. Aucun autre orchestre de chambre ne nous donne une telle impression de sécurité et de travail achevé, non pas jusqu'à la lettre, mais bien jusqu'à l'esprit. La mise au point seule ne suffit pas et c'est ce qu'a très bien compris M. Octors, qui travaille les nuances dans le sens de l'homogénéité, sans jamais perdre de vue le raffinement de la sonorité. Au surplus, l'ensemble est animé d'un bel esprit d'équipe, nous dirions même d'un réel enthousiasme artistique, car chacun mesure l'importance de ses interventions dans la construction et le style des interprétations.

L'ensemble J.-S. Bach a joué aujourd'hui un programme que nous lui connaissons bien, allant de Pergolèse à Rossini, en passant par Vivaldi et Haydn. Il y avait là de quoi nous rappeler, si la chose est encore nécessaire, que le groupe de Georges Octors peut être comparé aux plus célèbres du genre : il en fut ainsi dès les premiers concerts de l'ex-Société Bach et, depuis, ces musiciens ont prouvé qu'ils méritaient bien la confiance que l'on avait placée en eux

On ne peut que louer la netteté et l'émotion étalées dans le « Concerto n° 2 en sol majeur » de Pergolèse, joué par Janine Rubinlicht, Christiane Petit, Virginie Van Hecke et Georges Octors, violonistes, Roger Nauwelaers, altiste, Wieland Kuyken, violoncelliste, et Maurice Aerts, contrebassiste. Ce dernier obtint, d'autre part, un succès personnel dans la « Sonate n° 3 en ut majeur » de Rossini, où apparaît déjà toute la verve bonhomme de l'auteur du « Barbier », mais aussi son extraordinaire sûreté d'écriture. Quant au « Concerto en la » pour violon et violoncelle, de Vivaldi, il fut joué par José Pingen et Jean-Christophe Van Hecke, qui y ont montré une grande souplesse d'archet et une musicalité sans défaut. Ils furent accompagnés par le groupe précité auquel se joignirent Godelieve Matthijs et Nicole Aernoudt, violonistes, et Guy Decleire, altiste. C'est l'ensemble complet, également, qui a soutenu Georges Octors dans le célèbre « Concerto en ut majeur » pour violon, de Haydn; outre les qualités transcendantes du soliste — qui est vraiment l'un de nos plus brillants instrumentistes — nous retenons le fini de l'exécution, qui nous avait déjà tant impressionné, antérieurement. Avec un sens musical remarquable, les artistes forment un tout, qui s'articule et respire comme un seul homme, laissant s'épanouir la sonorité pure et rayonnante du soliste.

***

A peine étouffés les applaudissements de cette ultime séance, M. Arty, porte-parole des organisateurs, s'est adressé au public pour le remercier de sa présence fidèle et annoncer que l'expérience des concerts dans les châteaux serait renouvelée l'an prochain. Oserions-nous avouer que nous n'en espérions pas moins et que c'est l'avis d'un grand nombre de personnes ? Chacun a pris un tel plaisir à ces après-midi artistiques, qu'il se réjouit de partir à la découverte d'autres châteaux de notre province, pour y entendre à nouveau des instrumentistes de chez nous. Souhaitons que les organisateurs puissent nous en donner l'occasion !

Un vœu encore, et pour vous, cher lecteur, qui nous avez accompagnés dans nos quatre promenades musicales, à Leefdaal, Gaesbeek, Houtain-le-Val et Rixensart, nous espérons vous avoir donné une envie, si petite soit-elle, d'être des nôtres... S'il en est ainsi, nous vous fixons rendez-vous, l'été prochain, dans l'un ou l'autre coin pittoresque du Brabant où, comme nous, vous pourrez goûter aux joies de l'art et du tourisme, harmonieusement associés.

Max VANDERMAESBRUGGE.

CALENDRIER TOURISTIQUE ET FOLKLORIQUE

SEPTEMBRE

OVERIJSSE, 2-3 : Fêtes du vin et des raisins.

HAL, 3 : Cortège marial et foire.

ETTERBEEK, 3 : Cortège folklorique.

BRUXELLES, 3 au 12 : Exposition européenne de machines-outils au Heysel.

VILVORDE, 10 : Cortège folklorique.

LOUVAIN, 10 : Procession de Notre-Dame du Siège avec partie historique se rapportant à « Fiere Margriet ». — Festival des Hommes nés la même année.

GRIMBERGEN, 11 : Marché annuel.

GANSHOREN, 11 : Marché annuel.

ANDERLECHT, 17 : Procession de saint Guidon.

ANDERLECHT, 19 : Foire annuelle de bétail.

HOEILAART, du 23 au 8 octobre : Fêtes du raisin belge.

TIRLEMONT : Foire commerciale.

LONDERZEEL, 25 : Marché annuel.

RHODE-ST-GENESE, 25 : Marché annuel.

BRUXELLES : Sons et Lumières : Grand-Place : mercredis, samedis et dimanches (jusqu'au 27 septembre), à 21 h. Durée : 35 minutes.

OCTOBRE

NIVELLES, 1 : Procession : Tour de Sainte-Gertrude.

DILBEEK, 2 : Marché annuel.

DIEST, 11 : Foire aux chevaux et foire commerciale.

NIVELLES, du 20 au 20 novembre : Exposition de métiers d'art à l'Hôtel de Ville.

NOVEMBRE

DIEST, 1 : Pèlerinage à la Chapelle de Tous les Saints.

BRUXELLES, 3 : Messe de saint Hubert à l'église du Sablon, avec participation des sonneurs du Cercle de saint Hubert.

MONTAIGU, 5 : Procession aux chandelles.

TERVUREN, 5 : Pèlerinage à saint Hubert.

LEEUW-ST-PIERRE, 11 : Marché annuel.

GANSHOREN, 12-13 : Fêtes de la saint Martin. Sortie du cortège folklorique.

AVIS - ECHOS - AVIS - ECHOS - AVIS - ECHOS - AVIS -

LA VIE ARTISTIQUE EN BRABANT

Inauguration du nouveau Musée de Folklore d'Aarschot

C'est en présence de MM. Van Bever, député permanent et vice-président de notre Fédération, Van Nuffelen, bourgmestre d'Aarschot et Pelgrims, échevin de l'Instruction publique et des Beaux-Arts qu'entouraient de nombreuses personnalités tant locales que régionales, qu'a été officiellement inauguré, le 19 août dernier, le nouveau musée de folklore et d'ethnographie d'Aarschot, tandis que M. Jozef Terweduwe était installé dans ses fonctions de conservateur.

Aménagé au cœur même du Béguinage récemment reconstruit, dans un cadre de rêve dont la majesté est encore rehaussée par la présence toute proche de l'incomparable église Notre-Dame, le musée comporte quatre sections groupant respectivement une salle réservée à la préhistoire et à l'histoire où il est permis de contempler une collection exceptionnellement riche de silex et de cartes voisinant des documents iconographiques d'une étonnante luxuriance; des souvenirs éloquents sur les nombreuses guerres qui ravagèrent la cité; une évocation saisissante de la vie religieuse de la cité vouée au culte de Notre-Dame, avec comme pièces maîtresses, le coq qui couronnait le clocher de l'Eglise (1756) et l'autel de N.-D.-des-Sept-Douleurs, datant de 1712, un panorama, enfin, de ce que la ville d'Aarschot offre de plus valable et de plus éloquent sous l'angle folklorique.

Ce musée que nous n'hésitons pas à qualifier de joyau artistique est ouvert tous les dimanches de 10 à 12 heures. Les autres jours il n'est accessible que sur demande et moyennant autorisation préalable du conservateur. Le droit d'entrée est fixé à 5 francs.

Y. B.

Concours de composition musicale

Il est porté à la connaissance des compositeurs de musique belges, nés dans le Brabant ou y domiciliés que la Province de Brabant organise en 1961 un concours de composition musicale réservé aux œuvres vocales de une à quatre voix, à savoir : mélodies, trio ou quatuor vocal avec ou sans accompagnement de piano (a cappella), et qu'il pourra être attribué à cette occasion deux prix d'un montant respectif de 25.000 et 15.000 francs.

Les manuscrits devront être adressés au Gouvernement provincial, 22, rue du Chêne, à Bruxelles, avant le 15 septembre 1960.

Des renseignements complémentaires peuvent être demandés à cette adresse (Bureau 15, 1er étage).

Exposition d'Art Brabançon à Bruxelles

L'Exposition que la Province de Brabant organise annuellement et à laquelle peuvent participer les peintres, sculpteurs, architectes et artisans d'art nés ou domiciliés dans la Province, dont les œuvres auront été agréées par un jury, se tiendra au Palais des Congrès (Mont des Arts), du 28 octobre au 18 novembre 1961 inclusivement. Cette exposition d'art sera accessible au public tous les jours à partir du 30 octobre de 10 h. à 17 h. 30, le 1er novembre et dimanches exceptés.

A cette occasion, un concours doté de trois prix respectivement de 15.000, 10.000 et 5.000 francs sera organisé entre les artisans d'art admis à l'exposition.

EXPOSITION FOLKLORIQUE INTERNATIONALE

Le 2 septembre prochain sera ouverte à la Maison de la Bellone, 46, rue de Flandre, à Bruxelles, une exposition du costume et des aspects folkloriques d'Angleterre, d'Autriche, d'Espagne, de Grèce, d'Italie, des Pays-Bas et de Tchécoslovaquie.

A cette occasion, la Maison de la Bellone sera ouverte au public les dimanches, lundis, jeudis et samedis de 15 à 23 heures sans interruption, du 2 au 17 septembre inclus.

MUSEE CHARLIER

16, avenue des Arts
à Saint-Josse-ten-Noode

Accessible les :
SAMEDIS de 14 à 17 heures.
DIMANCHES, de 10 à 13 heures.
MERCREDIS, de 14 à 17 heures.

Nos mots croisés

SOLUTION N° 22

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	D	U	I	S	B	O	U	R	G	■
2	O	P	V	E	L	P	■	A	R	C
3	D	■	E	M	I	L	E	■	E	R
4	A	B	■	E	D	I	T	H	■	O
5	I	E	P	■	A	N	E	■	B	I
6	N	E	R	M	■	T	S	A	R	S
7	E	R	A	S	M	E	■	M	A	■
8	■	S	I	■	O	R	B	A	I	S
9	P	E	R	O	U	■	A	N	N	E
10	I	L	E	S	■	A	N	D	E	S

PROBLEME N° 23

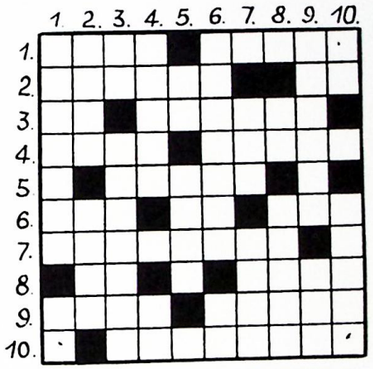

HORIZONTALEMENT

1. Commune du Brabant, près de Tremelo. Elle prend sa source à Neufvilles en Hainaut, mais traverse tout le Brabant.
2. Commune du Brabant située non loin de Diest. Préfixe.
3. Usages. Un enfant d'Anderlecht qui naquit, au Xme siècle, d'une famille de pauvres paysans.
4. Une bourgade du Brabant où s'évoque un riche passé. Ancien ministre belge qui a donné son nom à un château de Woluwe-Saint-Lambert.
5. Vénéré à Lembeek, ce saint serait, selon la tradition, l'arrière-petit-fils de Charlemagne.
6. D'un verbe gai. Pronom. Prénom féminin.
7. Affluent de la Senne.
8. Dévêtu. Retourné : fleur.
9. On peut admirer ses tapisseries dans la basilique de Hal. Sainte vénérée à Dilbeek.
10. Zellik, une des plus anciennes localités du Brabant, apparut sous ce nom dès l'an 974.

VERTICALEMENT

1. Commune au sud du Brabant. Note.
2. Commune brabançonne célèbre par son vieil hôpital et ses « couques ». Ville d'Allemagne.
3. Carte à jouer. Allées bordées d'arbres.
4. Transmet. Pronom.
5. Dévêtu. Petit village du Brabant, sur le Roelbeek.
6. Lieu-dit à Ottignies. Interjection.
7. Roi légendaire du Danemark. Héros légendaire suisse.
8. Deux lettres de Bomal. Blessée.
9. Commune de Flandre, à la limite du Brabant, où l'on peut admirer une église abbatiale du XVIIe siècle et la « Porte aux Vaches ». Jamais.
10. Dans. Reçut favorablement.

Pierre LAURENT.

Soyez Guide touristique !

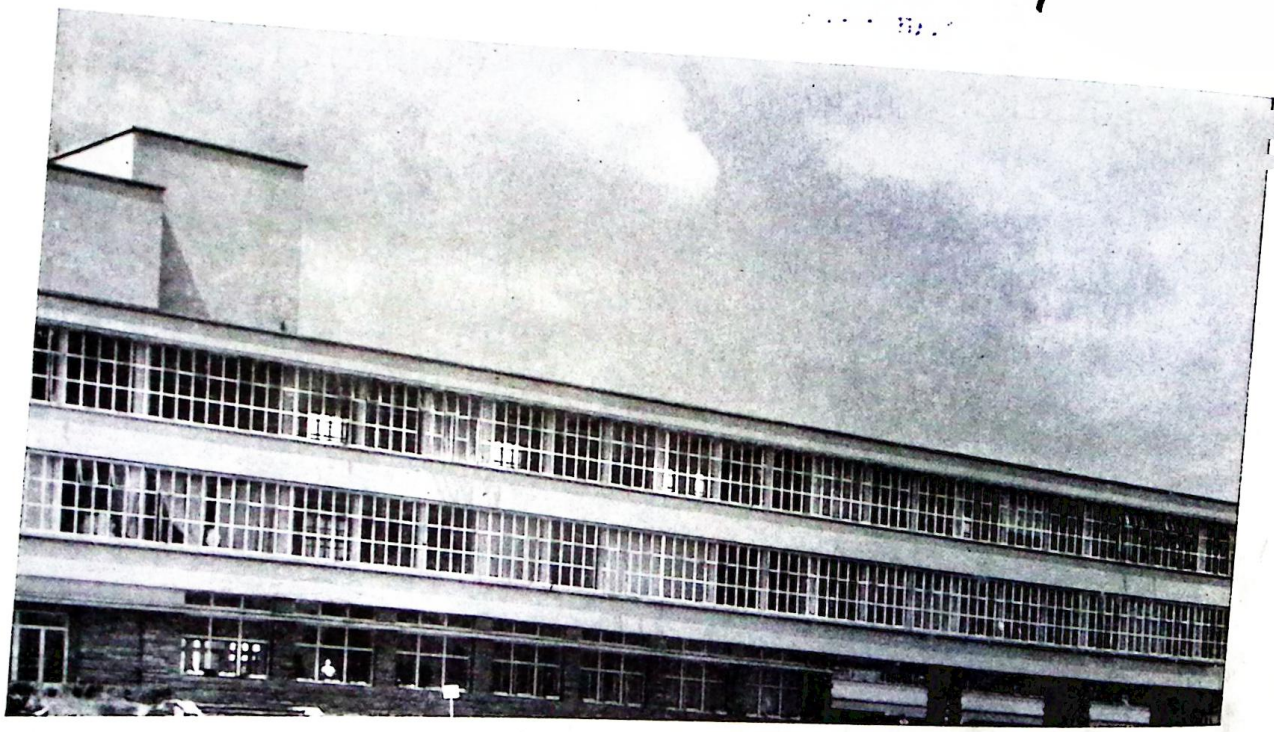

Pour cela : inscrivez-vous aux cours du soir (régime français ou néerlandais), donnés au C.E.R.I.A., à l'Ecole Provinciale des Industries Alimentaires et du Tourisme.

CONDITIONS D'ADMISSION :

— Avoir terminé avec fruit les humanités ou
— Etre porteur du diplôme d'instituteur ou d'un titre supérieur à ce dernier.

INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS :

A l'Ecole, avenue Emile Gryson, Anderlecht-Bruxelles 7.
Tél. : 22.79.10 - 22.79.19.
21.91.61 - 22.33.96.

Imp. LIELENS - B